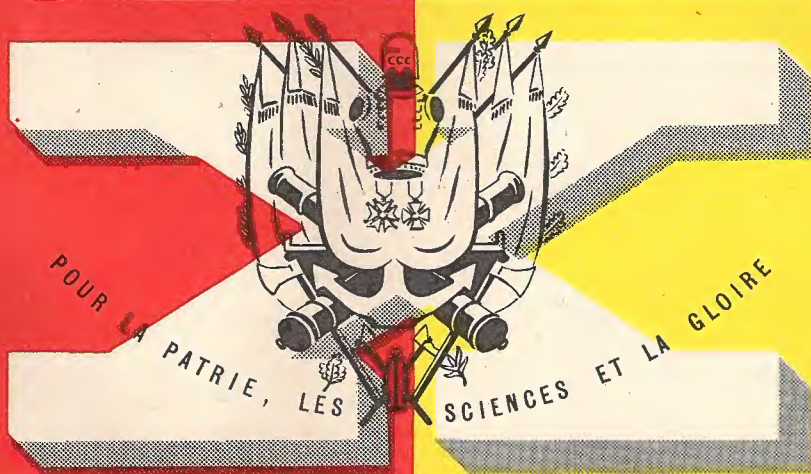




LE SALUT AUX COULEURS



LA JAUNE ET LA ROUGE

PUBLICATION MENSUELLE

N° 89 1^{er} DECEMBRE 1955

GÉRANCE DE PORTEFEUILLES

16, avenue du Colonel-Bonnet, PARIS (16^e)

Téléphone : JASmin 90-93

BUREAU CENTRAL : 20, boulevard Montmartre, PARIS-9^e

Téléphone : PROvence 42-98

HENRI ROGIER

(Pr. 1920 spéciale)

Constitue, révisé et gère les Portefeuilles des Particuliers et des Sociétés d'une valeur au moins égale à UN MILLION, après dépôt des fonds et des titres chez un Agent de Change

Valeur totale des Portefeuilles gérés en Novembre 1955 : 7 milliards environ
Gestion Prudente, avec division des risques

EXCELLENTS RÉSULTATS

ENVOI DE RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS SUR DEMANDE



LA COMPAGNIE D'ASSURANCES GÉNÉRALES SUR LA VIE
87 RUE DE RICHELIEU - PARIS-2^e



la plus ancienne

des compagnies françaises d'assurances sur la vie

FONDÉE EN 1819

*vous offre les meilleures garanties
par ses contrats*

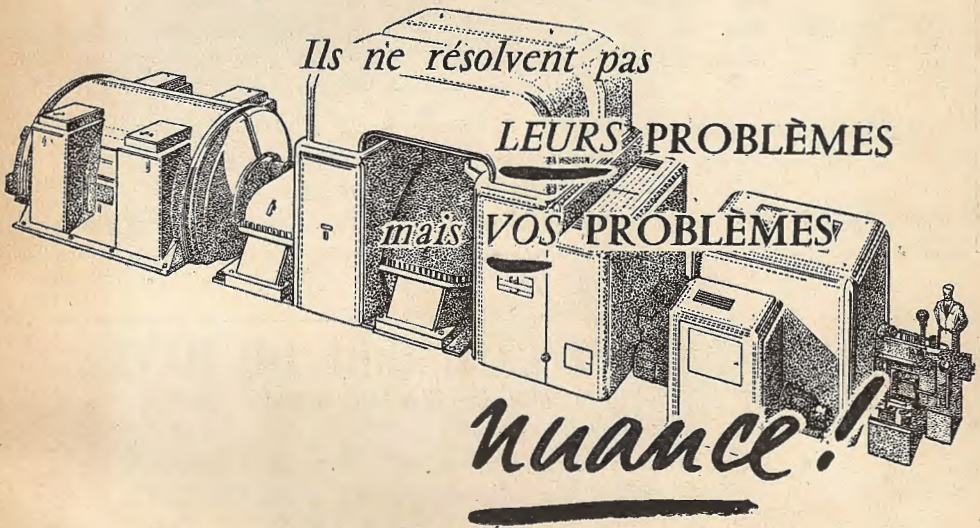
les plus modernes



les techniciens de



ne travaillent pas en "vase clos".



TOUT LE MATÉRIEL INDUSTRIEL

IL S'AGIT DE *Kilowatts* ... FIEZ-VOUS A



C^{ie} Electro-Mécanique

37, RUE DU ROCHER - PARIS (8^E)

N.02

S. A. T. A. M.

Société anonyme pour tous appareillages mécaniques
Capital : 700.000.000 de francs

99, avenue du Général-Leclerc, LA COURNEUVE — Tél. : FLAndre 10-80, 11-91

DISTRIBUTEURS D'ESSENCE : Installations de mesurage et de distribution d'hydrocarbure

MATERIEL DE GRAISSAGE ET DE STATION-SERVICE

MATERIEL FRIGORIFIQUE : 17 bis, boulevard Pasteur, Paris-15° - Tél. : Suffren 19-01

Toutes applications du froid d'ordre ménager, commercial ou industriel

REFRIGERATEURS A GROUPE HERMETIQUE SATAM-PRESCOLD

LARBODIÈRE

71 et 73, rue de la Goutte-d'Or — AUBERVILLIERS (Seine)

Téléphone : FLA. 21-60 - 21-61 — Adr. Télégr. LARBOR

Mécanique générale - Machine à vapeur de 2 à 600 CV - Machine
à contrepession et à vitesse variable - Groupes électrogènes et à
soutirage - Ventilateurs de chauffe

COMPRESSEURS d'air et d'oxygène (Haute et Basse Pression)

TRÉFILERIES ET LAMINOIRS DU HAVRE

SIÈGE SOCIAL : 28, RUE DE MADRID - PARIS (VIII^e)

Tél. : LABORDE 73-20

- ★ Planches - Bandes - Disques - Barres - Tubes
Profilés en cuivre, aluminium et leurs alliages
— Alliages légers à haute résistance —
- ★ Fils - Câbles - Pointes - Grillages et ronces
- ★ Tous les fils et câbles électriques, télégraphiques et téléphoniques
- ★ Ficelles - Cordes et cordages



ETATS - UNIS — CANADA — ANTILLES — CUBA

MEXIQUE — COLOMBIE — VENEZUELA

— NORD ET SUD PACIFIQUE —

ALGERIE — TUNISIE — MAROC — CORSE

CIE GLE TRANSATLANTIQUE

6, RUE AUBER, PARIS — TELEPHONE : OPEra 02-44

**COMPAGNIE
GENERALE
D'ELECTRICITE**



**TOUT
MATÉRIEL ÉLECTRIQUE
HAUTE ET BASSE
TENSION**

60 SUCCURSALES et AGENCES en FRANCE et dans le MONDE ENTIER

SOCIETE ANONYME AU CAPITAL DE 8 MILLIARDS DE FRANCS

54, rue La Boétie, Paris-8^e - ELY. 48-01 - Adresse Télégr. : Electricité-Paris 8

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE D'ENTREPRISES

Société anonyme au Capital de 1.808.000.000 de francs

56, rue du Faubourg Saint-Honoré, Paris-8^e - Reg. du Commerce Seine n° 54 B 4.990
Entreprises générales en France, dans l'Union Française et à l'Étranger

Construction et équipement d'usines hydro-électriques et de centrales thermiques. — Usines, ateliers et bâtiments industriels — Réseaux de transport d'énergie à haute-tension — Electrification de chemins de fer et tramways — Electrobus — Réseaux d'électrification rurale — Cités ouvrières — Edifices publics et particuliers — Travaux maritimes et fluviaux — Assainissement des villes — Adductions d'eau — Aéroports — Ouvrages d'Art — Routes — Chemins de fer — Tramways

BANQUE MOBILIÈRE PRIVÉE

S. A. AU CAPITAL DE CINQUANTE MILLIONS

22, rue Pasquier - PARIS-8^e

ANJou 40-80

Toutes opérations de banque et de crédit — Gestion de Portefeuilles

NICOLAS (08)
MORE (08)

BONNET DE PAILLERETS (20)
COTTIN (21)

MIALARET (33)

LA CONCORDE

COMPAGNIE D'ASSURANCES CONTRE LES RISQUES
DE TOUTE NATURE

Capital social : 400.000.000 de francs

SIÈGE SOCIAL : 5, rue de Londres - PARIS (9^e)

Téléphone : TRinité 82-50

Directeur Général Adjoint : P. FRANÇOIS (23)

Fondé de Pouvoir : C. RAYNAL (29)



APRÈS TOUS TRAVAUX SALISSANTS

LE SAVON 3-33 POUR LES MAINS

enlève immédiatement

GRAISSES, CAMBOUIS, PEINTURES, etc.

INDISPENSABLE à L'USINE, au GARAGE, à la MAISON, etc..

LABORATOIRE DES PRODUITS D'ENTRETIEN
12 bis, rue Delizy, PANTIN — VIL 19-38

B. de VESIAN (promo 29)

MANUFACTURES DE PRODUITS CHIMIQUES DU NORD

ÉTABLISSEMENTS
KUHLMANN

FONDES EN 1825

11, RUE DE LA BAUME — PARIS-VIII^e



**PRODUITS CHIMIQUES
PRODUITS AGRICOLES
PRODUITS CHIMIQUES ORGANIQUES
TEXTILES CHIMIQUES**



APPAREILLAGE ELECTRIQUE
HAUTE & BASSE TENSION

TRANSFORMATEURS

ÉQUIPEMENTS DE CENTRALES

POSTES DE TRANSFORMATION
ET DE DISTRIBUTION

ISOLATEURS & PORCELAINES
INDUSTRIELLES

FONDERIE & ACCESSOIRES
DE RACCORDEMENT

MERLIN ■
■ **GERIN**

RUE HENRI-TARZE — GRENOBLE

BANCEL & CHOISSET

TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS

83, rue Petit — PARIS-19^e
Téléphone : BOTZARIS 40-40, 40-41

PAVAGE ASPHALTE - EGOUTS
CIMENTS — CANALISATIONS
TERRASSEMENTS — ROUTES
CANAUX — CHEMINS DE FER
SOUTERRAINS

CHOISSET (1909)
CHOISSET (1937)

Société des Carrières de Pagnac et du Limousin

Siège Social : 2, rue Deverrine, Limoges
Téléphone : 58-64

Bureau à Paris : 39, rue Dareau
Téléphone : GOB 84-50

Gérance de la Société des Quartzites et
Porphyres de l'Orne - Tél. : 18 à SEES

PAGNAC - LIMOUSIN

Société Anonyme au Capital de 60.000.00 de fr.

Matériaux de Viabilité et de Construction

**Matériaux
immédiatement disponibles**

*Pierre cassée - Graviers
Gravillons - Mignonnette - Sables*

Carrière de Pagnac à Verneuil-S.-Vienne

Embranchement particulier
LAMARCHE (04) des AULNOIS (23)

PAPETERIES NAVARRÉ

Société Anonyme au Capital de 1.989.480.000 fr.

ADMINISTRATION, DIRECTION
ET SERVICE CENTRAL D'EXPORTATION
7 bis, rue de Téhéran - PARIS
WAGRAM 18.43

11 usines spécialisées
14 maisons de vente en FRANCE
Agents Outre-Mer et à l'Étranger

PATES A PAPIER
TOUS PAPIERS D'IMPRESSION
ET D'ÉCRITURE
CARTONS — EMBALLAGE
PAPIERS DE CHIFFON
PAPIERS D'ALFA — SULFURISÉ
COUCHÉ - BUVARD - CAHIERS
ENVELOPPES — REGISTRES
AGENDAS

CONTROLE BAILEY

ÉQUIPEMENTS
DE CONTROLE ET
DE RÉGULATION
POUR LA CHAUFFERIE
ET TOUS
PROCÉDÉS INDUSTRIELS

3, rue Castex - PARIS (4^e)
Téléphone : TURBIGO 35-78

HOUILLÈRES DU BASSIN DE LORRAINE
CENTRALE Emile HUCHET à CARLING (Moselle)
Turbo-alternateur de 110000 kW
14500 V - 3000 tr/mn - 50 Hz



GROUPE DES COMPAGNIES D'ASSURANCES

“ LA PATERNELLE ”

(Entreprises privées régies par le décret-loi du 14 juin 1938)

Sièges Sociaux : 21, rue de Châteaudun, PARIS (9^e)

TELÉPHONE : TRUdaïne 28-33 (6 lignes) 28-41 (5 lignes) 19-42, 19-58

ASSURANCES DE TOUTE NATURE

Accidents - Incendie - Vol - Transports

Aviation - Risques divers - Vie

— Assurances de Groupes —

TOUTE LA FRANCE ET LE MONDE
 PAR LA SOCIÉTÉ NOUVELLE DES TRANSPORTS RAPIDES

CALBERSON

183, AV. DE CLICHY
 MAR: 76-06 89-10
 241, RUE S^t DENIS
 GUT: 86-36

TOUS TRANSPORTS ET
 DÉMÉNAGEMENTS PAR **RAIL-ROUTE-AIR-MER**

MONDIAL-PUBLICITE

AGENCE DE VOYAGES et DEMENAGEMENTS
 6, place Maiesherbes — PARIS (17^e)
 Téléphone : CARnot 06-70 et la suite

L'AIR LIQUIDE

75, QUAI D'ORSAY PARIS (VII) exploitent 145 usines ADR. TEL. AIRLIQUID-PARIS

TÉL. INV. 44-30 & 38
 DANS LE MONDE

<p>OXYGÈNE AIR - AZOTE COMPRIMÉS ET LIQUIDES</p> <p>ARGON GAZ RARES EXTRAITS DE L'AIR</p> <p>ACÉTYLÈNE DISSOUS</p>	<p>INSTALLATIONS DE PRODUCTION DES GAZ CI-CONTRE ET DE SÉPARATION DE TOUS MÉLANGES GAZEUX PAR LIQUÉFACTION</p> <p>RÉCIPIENTS POUR LE TRANSPORT et L'UTILISATION D'OXYGÈNE et D'AZOTE LIQUIDES</p> <p>MATÉRIEL POUR SOUDAGE, TREMPÉ, OXYCOUPEGE, etc.</p>
--	---

CONSULTER SON SERVICE "APPLICATIONS" POUR TOUS TRAVAUX DE SOUDAGE, OXYCOUPEGE, DÉCAPAGE, DÉCRUQUAGE, TREMPÉ SUPERFICIELLE AU CHALUMEAU, EMMANÈCHEMENT PAR CONTRACTION, SOUDAGE EN ATMOSPHÈRE D'ARGON, DÉCOUPEGE À LA POUËRE, ETC

PROFILAFROID
 S. A. au Capital de 215.250.000 fr.
 19, Rue François I^{er}
 PARIS 8^e
 ELY 76-54

...vous offre en plus de ses profils d'emploi courant, toute une gamme très étendue de profilés spéciaux pour :

- Menuiseries métalliques,
- Serrurerie et Bâtiment,
- Automobile,
- Machine Agricole,
- Matériel Ferroviaire,
- Matériel de manutention,
- Mobilier métallique, etc.

CONSULTEZ-NOUS !

J. LIZAMBARD (1936) Directeur Général

C.I.C.R.A.
 31 rue de la Folie Mericourt
 T.É.L. ROQ 77-20 - PARIS XI^e
 (8 lignes groupées)

USINE
 à la COURNEUVE (Seine)



PRODUITS CHIMIQUES POUR L'AGRICULTURE ENGRAIS INSECTICIDES ANTICRYPTOGAMIQUES

SAINT-GOBAIN

16, AVENUE MATIGNON
PARIS - 8° - BAL. 56-10

★ Le Centre de documentation
SAINT-GOBAIN est à votre service
pour vous renseigner sur tous les
produits vendus par SAINT-GOBAIN
16, AV. MATIGNON, PARIS - BAL. 18-54

Entre PARIS

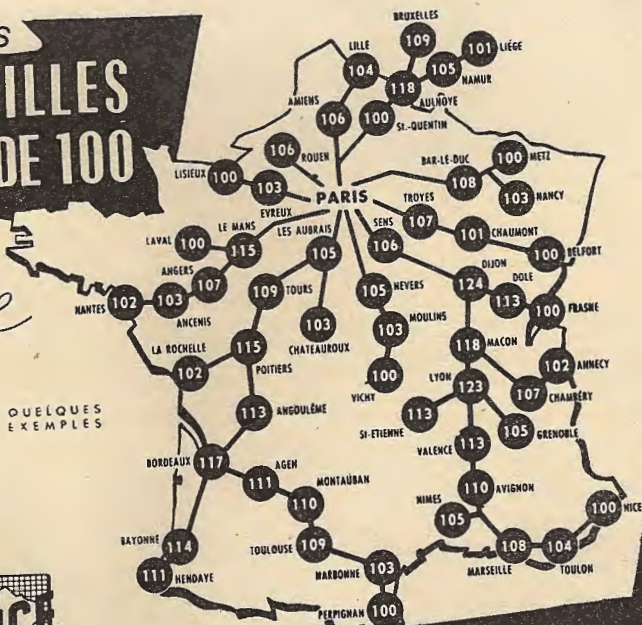
et **100 VILLES**
A PLUS DE 100

de
moyenne

QUELQUES
EXEMPLES



avec **LE TRAIN**



SOCIÉTÉ ANONYME DE TRAVERSES EN BÉTON ARMÉ SYSTÈME VAGNEUX

(S. A. T. E. B. A.)

Siège social : 262, boulevard Saint-Germain, PARIS-VII^e - Tél. : INVALIDES 59-19 et 67-51
Usines : Avenue de la Blanchisserie et rue Pasteur, PERSAN (Seine-et-Oise)

Traverses mixtes acier et béton armé pour équipement des Voies principales et des Embranchements.

Tous moulages en ciment.

Scellements fixes ou amovibles sur béton ou maçonnerie pour rails par tirefonds ou par boulons tirefonds Vagneux brevetés S.G.D.G. et garnitures

Thiollier ou chevilles isolantes adoptés par les Compagnies de Chemins de Fer.

Mécanique Générale. - Petite et moyenne Chaudronnerie sur plans.

Ferrures pour meubles frigorifiques. - Fermetures spéciales pour chambres froides à très basse température.

Fondateur : Ed. VAGNEUX, Ingénieur P. et C. (1902)
MAILLE (1897), Directeur Général R. FARGEAUD (1907), Administrateur

ACIERIES de PARIS et d'OUTREAU

Société Anonyme Capital 624.000.000 de fr. - Siège social : 82, rue de Courcelles, PARIS-8^e
Téléphone : WAGRAM 55-60 Télégrammes : PARACIERS PARIS

ACIÉRIES à LA PLAINE SAINT-DENIS (Seine)
à OUTREAU (Pas-de-Calais)

MOULAGES D'ACIER

ACIERS AU MANGANÈSE - ACIERS SPÉCIAUX
CONVERTISSEURS ROBERT — FOURS ÉLECTRIQUES — FOURS MARTIN

HAUTS FOURNEAUX à OUTREAU

FERROMANGANESE

FONTES HEMATITES — SPIEGELS à toutes teneurs

René Brihan & C^{ie}

Société à Responsabilité Limitée au Capital de 50.000.000 de Francs

MOTEURS A ESSENCE DE 1 à 12 CV 4 TEMPS
1/2 CV A 3 CV 2 TEMPS

POUR USAGES INDUSTRIELS — MARINS — AGRICOLES

— GROUPES ELECTROGENES — MOTOS-POMPES —

14, RUE PALESTRO — PANTIN (Seine)

TEL. : VIL 02-55 - VIL 00-86
Métro : EGLISE DE PANTIN

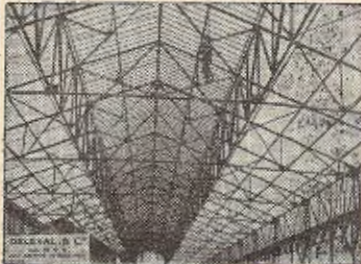
— VINCENT (1929) —

R. C. SEINE 281.744 B
PRO 12.784 SEINE CAE

DELEVAL & C^{ie}

SARL
AU CAPITAL
25.000.000^{FR}

CONSTRUCTIONS MÉTALLIQUES



INGÉN^{RS}-CONSTR^S
A. & M.
Lj. 08 - Ch. 32
Pa. 43 - Pd. 46

Bureaux et Ateliers
102, Bd Stalingrad

A VITRY (SEINE)

Tél.) ITAlle 08-17
) • 08-44

FRANCE
COLONIES
ÉTRANGER



Compagnie Industrielle des Piles Électriques

C. I. P. E. L.

Société Anonyme au Capital de Frs 345.000.000

89 ter, Bd Héloïse, ARGENTEUIL (S.-&-O.)

Téléphone : ARG 18-31

PILES pour ECLAIRAGE PORTATIF
" MAZDA "

PILES SPECIALES A PALIER ELEVE
" C.I.P.E.L. "

PILES A DÉPOLARISATION PAR AIR
A GRANDE CONSERVATION
" AD "

Toutes les applications :

TRANSMISSIONS
TELEPHONES
SIGNALISATION
ECLAIRAGE



MESSAGERIES MARITIMES

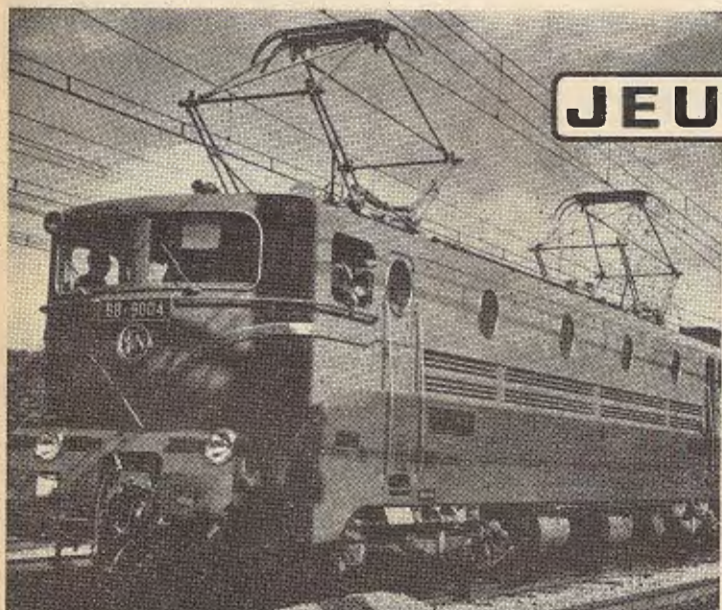
12, Bd de la Madeleine, PARIS-9^e

Tél. : OPÉra 07-60 (10 lignes)

SERVICES DE PAQUEBOTS ET NAVIRES DE CHARGE

Principales régions desservies :

EGYPTE ● PROCHE-ORIENT ● INDE
CEYLAN ● PAKISTAN ● INDOCHINE
EXTREME-ORIENT ● MADAGASCAR
LA RÉUNION ● AUSTRALIE ● OCÉANIE
AFRIQUE ORIENTALE ET DU SUD



JEUMONT

LA LOCOMOTIVE MTE
BB 9004 qui a battu le
record du monde à plus de
330 kilomètres à l'heure
(29 Mars 1955) a été
construite par la Société
"Le Matériel de Traction
Électrique" et comporte
un équipement de traction
JEUMONT



FORGES ET ATELIERS DE CONSTRUCTIONS ÉLECTRIQUES DE JEUMONT

5, Place Rio de Janeiro, PARIS-8^e - Téléphone : CARNot 08-60

**SOCIÉTÉ
MÉTALLURGIQUE
D'IMPHY**
84, rue de Lille, PARIS-7^e
USINES
IMPHY - MAZIÈRES
PAMIERS - IVRY



**ACIERS SPÉCIAUX
FORGÉS - ESTAMPÉS - LAMINÉS
ÉTIRÉS - MOULÉS**

CARLES (28)

PANIS (28)

COMPAGNIE GÉNÉRALE de GÉOPHYSIQUE

Société anonyme au capital de 540.000.000 de francs

Application des procédés sismiques,
telluriques, électriques, gravimétriques, magnétiques
aux recherches pétrolières, minières
et aux travaux de Génie Civil

50, rue Fabert, Paris (7^e)

Dir. génér. : L. MIGAUX 1916

SOCIÉTÉ des FONDERIES de PONT-A-MOUSSON

91, avenue de la Libération
NANCY

2, rue Henri-Rochefort
PARIS - XVII^e

Tuyaux en fonte centrifugée de tous systèmes

du pique-nique... au gala...

OLIDA

JAMBON — SAUCISSON — SPÉCIALITÉS FINES

UNION SIDÉRURGIQUE DU NORD DE LA FRANCE

USINOR

S.A. au capital de 13.200.000.000 de francs

Siège Social et Direction Générale : 14, Rue d'Athènes
PARIS

Services Centraux et Direction Commerciales :
VALENCIENNES

PROFILES - ACIERS MARCHANDS
PROFILS SPECIAUX
TOLES DE TOUTES EPAISSEURS
TOLES LAMINEES A FROID

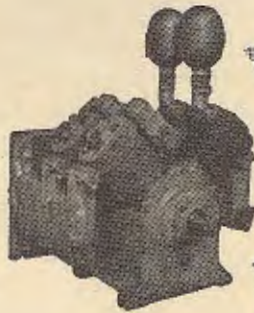
Vente sur le marché intérieur par

**SOVENOR - 10, Rue d'Athènes
PARIS**

FREINAGE
CHAUFFAGE
COMPRESSEURS
pour tout matériel roulant

COMPAGNIE DES FREINS ET SIGNAUX
WESTINGHOUSE

18, rue Voiney
ANJ. 17-51



REDRESSEURS
EQUIPEMENTS
PNEUMATIQUES
COMPRESSEURS
INDUSTRIELS
INSTALLATIONS
DE SIGNALISATION

S-ÉTÉ EAU ET ASSAINISSEMENT



ANCIENS ÉTABLISSEMENTS
CH. GIBAULT

S. A. au Cap. de 800.000.000 de fr.
6, RUE PICCINI
PARIS (16^e)
Tél. : KLE 84-83

**ENTREPRISE GENERALE
ETUDES - PROJETS**

Président-Directeur Général
CHIDAINE PC-06
Directeur Général Adjoint
LOCHERER I2
Directeur
VANDANGE 35
LE MASNE 30 - ILLIG 46
DE LA ROUSSIERE 32
GUERIN 41

FRANCE - UNION FRANÇAISE - ÉTRANGER

ÉTABLISSEMENTS HUGUET & TOURNEMINE

2, rue du Hameau
PARIS-15^e

Tél. : LECourbe 85-90

**CHARPENTE MÉTALLIQUE
SERRURERIE
PORTES DE GRANDES
DIMENSIONS**

HUGUET (1919 Sp.)
P. BICHON (1938)



TRADUCTIONS TECHNIQUES ABC

44, r. N.-D.-des-Victoires - CEN 13-03



Sur les aciers au nickel, fontes au nickel, alliages non ferreux de nickel, alliages spéciaux, nickelage, etc... demandez

LES PUBLICATIONS ET CONSEILS TECHNIQUES

offerts gracieusement par

LE CENTRE D'INFORMATION DU NICKEL



47 bis, AV. HOICHE, PARIS 8^e. MAC 23-60

MINERAIS et MÉTAUX

TOUS MÉTAUX ET MINERAIS

SERVICES COMMERCIAUX :

55, rue d'Amsterdam, PARIS-8^e
Tél. : TRI 01-54. Télégr. : MINEMET, PARIS

SERVICES TECHNIQUES :

28, rue Arthur-Rozier, PARIS-19^e. NOR 18-54

ETUDES et RECHERCHES

Laboratoire d'Analyses Chimiques et d'enrichissement par flottation, liqueurs denses, tables, procédés magnétiques, etc..., machines de flottation, « MINEMET ». Projets et entreprises générales d'ateliers d'enrichissement.

STEARINE — OLEINE
GLYCERINE
MONOGLYCERIDES
ESTERS D'ACIDES GRAS

CUSINBERCHE

200, quai de Clichy - CLICHY (Seine)

Téléphone : PER. 10-10

DEMARCQ (41)

CUIVRE & ALLIAGES

11, r. Godefroy-Cavaignac - PARIS-11^e

Tél. : VOLtaire 06-30

CUIVRE - LAITON - ALUMINIUM
ALLIAGES D'ALUMINIUM

Barres - Profilés - Tubes - Planches
Bandes - Couvral

FRANCE-TRANSPORTS-DOMICILE

S. A. Capital 240.000.000 de francs
R. C. Seine N° 54 B II 106

134, Bd Haussmann — PARIS (8^e)

Tél. : CARnot 55-80

Tous Transports
FRANCE et ETRANGER

DEMENAGEMENTS

Commissionnaire en douane agréé N° 2656
P. CRESCENT (27)

**ROUTES · AÉRODROMES
PISTES**

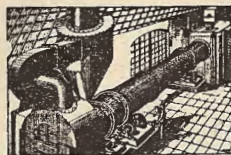
Bétons bitumineux
Emulsions de Bitume



39, RUE DU COLISEE .PARIS. 8^e .TÉL.ÉLY. 39-63 (5 lignes)

Etablissements G. VERNON

48, RUE DES PETITES-ECURIES
PARIS-X^e - Téléph. : Pro. 41-63



SECHOIRS ROTATIFS - SECHOIRS VERTICAUX
Usines à : LISIEUX (Calvados) - BORNEL (Oise)

TEM TRANSFORMATEURS

Puissance jusqu'à : 20.000 KVA
Réglage en charge

ACCUMULATEURS PLOMB ET CADMIUM-NICKEL

Direction et services commerciaux :
21, Place de la Madeleine
Tél. ANJ. 84-70 PARIS

USINES :
IVRY — ST-OUEN — MARSEILLE



AMMONIAC DE SYNTHÈSE
ENGRAIS AZOTÉS
ENGRAIS COMPLEXES
GAZ COMPRIMÉS
— OU LIQUÉFIÉS —
PRODUITS CHIMIQUES
INDUSTRIELS DIVERS

COMPTOIR DES TEXTILES ARTIFICIELS



RAYONNES
ET
IBRANNES VISCOSE

FILS ET FIBRES ACÉTATE

SIÈGE SOCIAL :
5 & 7, AVENUE PERCIER - PARIS 8^e
Tél. ÉLY. 92-61 — ADR. Tél. TEXARTI-PARIS 47

BOURJOIS

Parfums

PARIS



R. BOLLACK (09) R. LUCAS (22) E. DIGOL (25)
R. BEAULAC (27)
M. CITROEN (38) E. BOELLE (44)

C. A. M. O. M.

CONSTRUCTEURS ASSOCIÉS POUR
LE MONTAGE D'OUVRAGES METALLIQUES
Société Anonyme au capital de 100.000.000 de frs
82, boulevard des Batignolles, 82
WAG. 66-40 PARIS - XVII^e

CHARPENTES
RESERVOIRS
TUYAUTERIES
TOUS TRAVAUX
EN CONSTRUCTION RIVÉE OU SOUDÉE

ATELIERS BRILLIE FRÈRES

48, avenue de la Porte de Villiers, 48
LEVALLOIS-PERRET - (Seine)
— Téléphone : PERre 44-44 —

DISTRIBUTION ELECTRIQUE
DE L'HEURE
ENREGISTREURS DE PRESENCE
CHRONOMETRIE INDUSTRIELLE
MARX 21

SOCIÉTÉ ANONYME H. CHAMPIN

25, rue d'Astorg, PARIS (8^e) — Téléphone : ANJou 29-41

KISSEL (08) FONTES BRUTES — FERRO-ALLIAGES RIVEAU (19 Sp)

S. I. M. I.

S. A.

MATÉRIEL
EN

ACIER INOXYDABLE

7, rue de Rouvray, 7
NEUILLY-SUR-SEINE

Téléphone :
SAB 94-31

BRONZE D'ALU injecté en coquille
LAITON matricé à chaud
ZAMAK sous pression

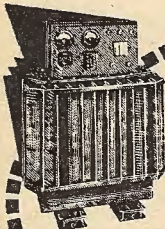
FLORENCE & PEILLON

63, r. de la Villette 34, Ch.-Elysées
-- LYON -- PARIS
TEL. M. 35-68 TEL. BAL. 13-27

SOCIÉTÉ ANONYME D'EXPLOSIFS ET DE PRODUITS CHIMIQUES

Capital 421.000.000 de francs

Siège Social : 61, rue Galilée - PARIS (VIII^e) — Téléphone : Elysées 25-14
Usines : ST-MARTIN-DE-CRAU (B.-du-R.). Tél. : 7 - BILLI-BERCLAU (P.-de-C.). Tél. : 3
— Dynamites - Explosifs nitrés - Exploseurs - Accessoires pour tirs de Mines —



REDRESSEURS

du Chargeur d'Accus
au Redresseur
de 200 KW.

DARMON 34
DENARDOU 34

E.R.M.E.S.
91, Rue Jules-Ferry
IVRY (Seine) HA 17-56

Revelo

20, rue Berteaux-Dumas, NEUILLY-sur-SEINE
TEL. : MAI. 59-95

REVÊTEMENTS
MATÉRIAUX ENROBÉS
TRAITEMENT THERMIQUE
DES CHAUSSÉES

M. C. LEGRAS (00) R. BONDUELLE (40)

Toutes maintenances mécaniques

TOUS TYPES DE BENNES A USAGES INDUSTRIELS ET AGRICOLES

CHOLEUR PELLETEUR

" DERRICK " LE TRIPODE

CHARIOTS AUTOMATIQUES

REMORQUES

BENOTO

57 A' KLEBER PARIS 16
TÉL. KLE. 49-41
6 LIGNES GROUPEES

Ateliers DA et DUTILH

81, Rue ST-MAUR - PARIS XI^e - ROQ. 33-42



APPAREILS DE
MESURE ÉLECTRIQUE

Types TABLEAU et
VÉRIFICATION

Série TRÉCLAIR

Petits Ampèremètres, Milliampèremètres, Microampèremètres.
Voltmètres et Fréquentemètres à GRANDE VISIBILITÉ.

PUBL. RADY

DA (1904)

DUTILH (1904)

SADE

SOCIÉTÉ AUXILIAIRE
DES DISTRIBUTIONS D'EAU

CAPITAL : 360 MILLIONS

28, Rue de la Baume - PARIS - Tél. ELY. + 61-10

ENTREPRISE GÉNÉRALE DE DISTRIBUTIONS D'EAU ET D'ASSANISSEMENT

Forages — Captages — Canalisations — Epuration — Exploitation
16 Succursales Banlieue de Paris — 13 Succursales Province

BOUDIER (1907) : Directeur Général — BUAT (1908) — ROMEIS (1920) — SADOULET (1939)

SOCIÉTÉ DE CONSTRUCTION ET D'EMBRANCHEMENTS INDUSTRIELS

105% 80 Rue Taitbout PARIS (9^e) Tél. TRI. 66-83
Société Anonyme au Capital de 180.000.000 de francs

ETUDE ET CONSTRUCTION DE VOIES FERRÉES
MATÉRIEL DE VOIE

Société Méridionale des Embranchements Industriels
3 bis, r. de Belfort, TOULOUSE. - Tél. : MATABIAU 50-27

Société Lyonnaise des Embranchements Industriels
283, rue de Créqui, LYON. — Tél. : Parmentier 18-48



TRIPLE, SATISFACTION

RONEO

*à l'achat
à l'emploi
à l'usage*

SYNONYME DE QUALITÉ

**MEUBLES
MACHINES
MÉTHODES**

SALLE D'EXPOSITION :

27. BD DES ITALIENS, PARIS-2^e

RIC. 99-19



TOUT CE QUI PEUT AMÉLIORER LA PRODUCTIVITÉ DE VOS BUREAUX

LA JAUNE ET LA ROUGE

PUBLICATION MENSUELLE — 17, RUE DESCARTES — PARIS-V^e
ABONNEMENT : 300 FRANCS POUR L'ANNEE — 30 FRANCS LE NUMERO

S O M M A I R E

du n° 89, 1^{er} Décembre 1955

●

Défense nationale

SOLDES ET INDEMNITÉS	20
----------------------------	----

Statistiques professionnelles

FONCTIONS ET TRAITEMENTS	33
--------------------------------	----

Bibliographie

I. — CHEMINS FAISANT (tranches de vie), par Jean MILHAUD (1917) ..	41
II. — LES BONS ELEVES, par Jean PAULHAC	42

Activités intellectuelles

I. — BOURSES HUMBOLDT	42
II. — STAGES D'ETUDIANTS ETRANGERS DANS LES ETABLISSEMENTS INDUSTRIELS FRANÇAIS	43
III. — CENTRE DE PERFECTIONNEMENT TECHNIQUE (C. P. T.)	43
IV. — INSTITUT DES HAUTES ETUDES DE L'AMÉRIQUE LATINE	44
V. — DEUXIÈME CONGRÈS INTERNATIONAL DE LA FIANI	45

Communications

CENTRE DE PERFECTIONNEMENT TECHNIQUE	47
--	----

DEFENSE NATIONALE

Soldes et indemnités

A la demande d'un certain nombre de nos lecteurs, nous présentons p. 30 et 31, un tableau tenant compte des décrets pris en 1955 et dont la correspondance indiciaire des grades et échelons de grade.

Ce tableau remplace donc ceux qui ont paru à « La jaune et la rouge » :

N°28, du 1-6-1950 (p. 6, 7, 8, 9); n° 40, du 1-7-1951 (p. 12); n° 45, du 1-12-1951 (p. 9, 10, 13 (erroné), 16); n° 74, du 1-7-1954 (p. 19, 21, 26); n° 78, du 1-12-1954 (p. 12).

I. — ATTRIBUTION

DES ECHELONS EXCEPTIONNELS DE SOLDE 630 ET 525

Ces échelons institués par le décret n° 54-535 du 26 mai 1954 sont attribués, par le décret n° 55-410 du 12 avril 1955, dans les conditions suivantes (« J. O. » n° 89 du 13 avril 1955, p. 3646).

Echelon 630 : après huit ans de grade ou après trois ans de grade et vingt-neuf ans de service, aux colonels et assimilés choisis sur liste d'aptitude par décision ministérielle.

Echelon 525 : après cinq ans de grade ou après deux ans de grade et vingt-trois ans de service, aux lieutenants-colonels et assimilés choisis sur liste d'aptitude par décision ministérielle.

Pour le personnel du cadre navigant de l'armée de l'air, les anciennetés fixées ci-dessus sont diminuées de cinq ans pour l'indice 630 et de quatre ans pour l'indice 525.

Pour chaque échelon, le nombre des bénéficiaires ne peut dépasser pour chaque année le tiers de l'effectif budgétaire des officiers de grade correspondant; la même proportion est également respectée dans chaque armée à l'intérieur de chaque arme, service, corps ou cadre distinct.

Les bénéficiaires actuels de l'échelon 630, qui ne remplissent pas les conditions d'ancienneté, de grade et de service exigées ci-dessus, conservent à titre personnel, en plus du pourcentage fixé plus haut, le bénéfice de l'indice 630, jusqu'au jour où ils cessent d'occuper un emploi donnant droit à cet indice, sans que ce maintien puisse dépasser le 1^{er} juillet 1956.

Dans l'armée de l'air, les détenteurs des échelons 630 et 525 en conservent le bénéfice, en plus des pourcentages fixés plus haut, quand il sont placés en congé du personnel navigant.

II. — SOLDES ET TRAITEMENTS

A PARTIR DU 1-1-1955 (Tableau I A)

A) INDICES BRUTS (OU DE TRAITEMENT)

Les indices bruts (ou de traitement) n'étaient pas connus officiellement avant le 30 juin 1955. Ils se déduisaient de la connaissance des soldes hiérarchisés dont ils étaient le quotient par la solde de l'indice 100. C'est ainsi qu'ils avaient été calculés dans le tableau I donné dans « La jaune et la rouge » n° 78 du 1-12-1954, p. 12.

Le décret n° 55-866 du 30 juin 1955 (« J.O. » du 1-7-55, p. 6609) donne la table de conversion des indices nets en indices bruts. Elle est reproduite dans le tableau I A. Mais attention ! Elle n'est appliquée qu'à partir du 1^{er} janvier 1956 ; elle n'est qu'approximative pour la période antérieure.

B) SOLDE ASSUJETTIE AU PRÉLÈVEMENT DE 6 %

Dans le tableau de « La jaune et la rouge » n° 78, la solde soumise au prélèvement de 6 % était, à partir du 1-1-55, égale à la solde hiérarchisée déduite de la solde de 147.000 F. afférente à l'indice 100 à laquelle s'ajoutait un complément provisoire uniforme de 3.000 F pour tous les grades.

Le décret n° 55-495 du 10 mai 1955 porte à 6.000 F le complément provisoire s'ajoutant à la solde hiérarchisée pour la retenue de 6 %, le complément de rémunération non soumis à cette retenue étant uniformément réduit de 3.000 F et porté à 6.000 F (ou delà de l'indice 134). Cette disposition prend effet rétroactif du 1^{er} janvier 1955.

C) PRIME HIÉRARCHISÉE

La prime hiérarchisée non soumise à retenue allouée au-dessus de l'indice 450 reste ce qu'elle était à la colonne (j) du tableau du n° 78 de « La jaune et la rouge » ; elle est égale au produit par 450 de la différence entre l'indice considéré et 450. Dans le tableau I A, elle se déduit des chiffres de la colonne (m) en les diminuant de 6.000 F.

D) INDEMNITÉ DE RÉSIDENCE

À partir du 1^{er} janvier 1955, l'indemnité de résidence n'est plus calculée comme à la page 14 du n° 78 de « La jaune et la rouge ». Les taux restent ceux qui ont été fixés par décret n° 51-875 du 9 juillet 1951, mais ils s'appliquent à la totalité des émoluments assujettis à la retenue pour pension (décret n° 54-1083 du 8-11-1954).

De plus, quand ces émoluments sont inférieurs à 450.000 F, ils sont, pour le calcul de l'indemnité, majorés du tiers de la différence entre 450.000 et leur montant.

Dans les tableaux ci-joints, colonne (n), on s'est placé dans le cas d'un chef de famille sans enfant, habitant la zone sans abattement.

De ce fait le taux est de 25 %, et d'autre part se trouve exclu le « complément familial de solde », fonction du nombre des enfants et qui peut être d'un montant élevé. Il n'est évidemment pas question non plus d'allocations familiales.

E) INDEMNITE POUR CHARGES MILITAIRES

On s'est placé, dans le tableau ci-joint, colonne (o), dans le cas d'un chef de famille sans enfant, non logé gratuitement.

Les taux sont ceux qui sont appliqués depuis le 1^{er} avril 1953 (voir « La jaune et la rouge » n° 62 du 1-6-53, p. 47), sauf pour les sous-lieutenants, lieutenants, capitaines et commandants qui, par le décret n° 54-537 du 26 mai 1954, ont bénéficié d'une augmentation :

de 16.200 pour les célibataires,

25.200 pour les chefs de famille avec moins de 3 enfants (cas traité dans les tableaux ci-joints),

31.320 pour les chefs de famille avec au moins 3 enfants.

Ce décret n'a apporté aucune augmentation pour les lieutenants-colonels et les officiers de grade plus élevé. Il en résulte cette anomalie que l'indemnité actuelle est plus élevée pour un commandant que pour un lieutenant-colonel, un colonel ou un général. Cette anomalie a des conséquences curieuses, non voulues évidemment : un commandant marié sans enfant qui est promu lieutenant-colonel à plus de 18 ans, mais moins de 21 ans de services, perd 25.200 F par an.

*

**

F) Pour l'élève de l'Ecole polytechnique d'indice 165, l'indemnité de charges militaires est celle du célibataire logé.

*

**

G) Pour l'indice 100, on a, en réalité, porté l'indemnité de charges militaires du caporal-chef d'indice 110 (chef de famille non logé). Cet indice est le plus bas de la hiérarchie militaire ; nous admettons que si celle-ci contenait l'indice 100, l'indemnité de charges militaires serait la même que pour l'indice 110.

III. — SOLDES ET TRAITEMENTS A PARTIR DU 1^{er} OCTOBRE 1955 (Tableau 2 A)

H) SOLDE ASSUJETTIE AU PRÉLÈVEMENT DE 6 %

A partir du 1-10-1955, la rémunération hiérarchisée se trouve portée à 150.000 F pour l'indice 100, et le complément temporaire de solde soumis à prélèvement passe pour tous les indices de 6.000 à 9.000 F.

Le complément de rémunération non soumis à la retenue de 6 % est réduit de 6.000 F ; il ne subsiste plus de complément dégressif que pour les indices inférieurs à 134, ce complément étant de 16.000 pour l'indice 100, de 1.500 pour les indices de 130 à 134, et de 0 pour les indices 135 et au-dessus.

Une indemnité spéciale dégressive part de 62.400 F pour l'indice 100 et diminue jusqu'à l'indice 167 pour lequel elle s'annule (décret n° 54-1082 du 8-11-54, modifie le décret n° 55-495 du 10-5-55, « J. O. » des 9 et 11 mai 1955).

I) INDEMNITÉ DE RÉSIDENCE

Cette indemnité, pour la zone non soumise à abattement, est le quart de la rémunération assujettie au prélèvement de 6 %.

En-dessous de l'indice 250, l'indemnité ainsi calculée est abondée de 330 F pour chaque point d'écart entre l'indice **net** 250 et l'indice **net** inférieur considéré, le montant limite de l'abondement annuel étant de 36.000 F. Dans le tableau 2 A, cette limite trouve son application pour l'indice 100 seulement (arrêté du 4 août 1955 du ministre des finances et des affaires économiques, « J. O. » du 10 août 1955, p. 8039).

IV. — SOLDES ET TRAITEMENTS A PARTIR DU 1-1-1956 (Tableau 3 A)

J) SOLDE ASSUJETTIE AU PRÉLÈVEMENT DE 6 %

Le traitement afférent à l'indice 100 passe de 150.000 à 160.000.

Il n'existe plus de complément temporaire de solde uniforme pour tous les indices à partir de l'indice 140 et au-dessus.

Au-dessous de l'indice 140, il est de 2.000 pour les indices 139 à 131 et augmente progressivement jusqu'aux taux de 15.000 F pour l'indice 100 (décret n° 55-866 du 30-6-55, art. 11).

L'indemnité spéciale dégressive pour les indices 167 et au-dessous reste inchangée.

K) INDEMNITE DE RESIDENCE

De l'indice 800 à l'indice 250 inclus, cette indemnité est calculée comme précédemment : un quart de la rémunération soumise à prélèvement de 6 %.

Au-dessous de l'indice 250, l'abondement pour la zone non soumise à abattement est de 255 F pour chaque point d'écart entre l'indice brut 300 et l'indice brut inférieur considéré, le montant limite de l'abondement annuel restant fixé à 36.000 F. Dans le tableau 3 A, cette limite est appliquée pour l'indice 100 (décret n° 55-866 du 30-6-55, art. 13).

V. — ABAISSEMENT DE LA HIERARCHIE

Dans le n° 45 de « La jaune et la rouge » du 1-12-1951, nous avons exposé en quoi consistaient il y a quatre ans les revendications des fonctionnaires. Nous allons examiner dans quelle mesure ces revendications ont été ou doivent être satisfaites.

Elles portaient essentiellement sur deux points :

1° Insuffisance des émoluments soumis à retenue pour pension correspondant à l'indice 100, soit 150.000 ;

2° L'écrasement de la hiérarchie.

1° INSUFFISANCE DES ÉMOLUMENTS

CORRESPONDANT A L'INDICE 100

Cette insuffisance était déjà en 1951 parfaitement reconnue par le gouvernement. Les émoluments assujettis à retenue, qui étaient alors de 150.000, ont été portés :

à 153.000 à partir du 1^{er} janvier 1955,

à 159.000 à partir du 1^{er} octobre 1955,

à 160.000 à partir du 1^{er} janvier 1956.

Ils doivent être portés à 180.000 à partir du 1^{er} juillet 1957 (décret n° 55-866 du 30-6-1955).

A ces émoluments s'ajoutent des indemnités non assujetties à retenue :

— l'indemnité spéciale dégressive de l'indice 100 à l'indice 167 ;

— un complément temporaire de solde pour les indices inférieurs à 135.

En outre, enfin, l'indemnité de résidence calculée au taux de 25 % du traitement soumis à retenue pour l'ensemble des fonctionnaires (pour la zone sans abattement) est abondée pour les fonctionnaires dont l'indice **net** est inférieur à 250 proportionnellement à l'écart existant par rapport à cet indice (par des formules différentes au 1-1-1955, au 1-10-1955, au 1-1-1956).

Et nous ne parlons pas du supplément familial qui se trouve abondé comme l'indemnité de résidence.

2° ECRASEMENT DE LA HIERARCHIE

La rémunération totale d'un fonctionnaire comprend :

- a) le traitement hiérarchisé ;
- b) le complément provisoire de traitement (soumis à prélèvement de 6 %) (fixé avant 1955 à 12.000 F pour toute l'étendue de la hiérarchie) ;
- c) le complément temporaire uniforme non assujéti à prélèvement (fixé à 9.000 F avant le 1-1-1955) ;
- d) l'indemnité de résidence ;
- e) le supplément familial ;
- f) la prime hiérarchique (créée à partir du 1-1-1955) ;
- g) éventuellement quelques indemnités spéciales.

A cette rémunération doit être ajoutée pour les militaires à solde mensuelle :

- h) l'indemnité de charges militaires.

Le traitement soumis à retenue de 6 % comprenait une partie hiérarchisée au-dessus de l'indice 167, à laquelle s'ajoutait un complément provisoire uniforme (b) ; c'était là un premier écrasement.

Le complément temporaire uniforme (c) constituait un deuxième écrasement.

L'indemnité de résidence (d) constituait un troisième écrasement (nous ne parlerons pas du supplément familial puisque nous avons pris comme exemple le chef de famille sans enfant ; pour le fonctionnaire ayant au moins un enfant, il y a là encore un écrasement supplémentaire).

Enfin, l'indemnité pour charges militaires (g) constitue un quatrième écrasement.

Au cours de l'année 1955, les décrets que nous avons mentionnés plus haut, au cours de notre étude, ont diminué l'écrasement.

Le complément provisoire (c) non soumis à retenue a été ramené (au delà de l'indice 134) de 12.000 à 6.000 à partir du 1^{er} janvier 1955 et à zéro à partir du 1^{er} octobre 1955. D'où remède partiel à l'écrasement.

Par contre, le traitement soumis à prélèvement de 6 %, lequel comprenait avant le 1^{er} janvier 1955 une partie hiérarchisée à laquelle s'ajoutait (au-dessus de l'indice 167 seulement) un complément uniforme de 3.000 F **(b)**, a vu ce complément uniforme augmenté et porté à 6.000 F à partir du 1-1-1955 et à 9.000 F à partir du 1-10-1955. L'écrasement diminué à l'alinéa précédent se trouvait ainsi en partie rétabli. A partir du 1^{er} janvier 1956, il est complètement aboli. C'est là une amélioration substantielle. Mais entre le 1^{er} juillet 1956 et le 1^{er} juillet 1957, l'écrasement reparaît du fait d'un complément soumis à retenue de 10.000 F **uniforme** pour toute l'échelle hiérarchique.

A partir du 1^{er} janvier 1956, l'indemnité de résidence **(d)** est le quart de la solde hiérarchisée. Le montant ainsi calculé est toutefois abondé par les indices inférieurs à 250, ce qui rétablit un certain écrasement, inférieur toutefois à ce qu'il était auparavant.

Même remarque pour le supplément familial **(e)**.

La prime hiérarchique **(f)**, créée à partir du 1^{er} janvier 1955 et égale à 450 F par point d'indice **net** dépassant 450, diminue efficacement l'écrasement des cadres supérieurs. Pour être entièrement logique, elle devrait être comptée par point d'indice **brut** dépassant 585.

Enfin, l'indemnité de charges militaires **(h)** est pour les officiers le principal facteur de l'écrasement du fait qu'elle n'est pas proportionnelle aux indices **bruts**.

Cet écrasement a été accentué, pour les grades de lieutenant-colonel et au-dessus, du fait qu'une augmentation a été attribuée depuis le 1^{er} juillet 1954 aux sous-lieutenants, lieutenants, capitaines et commandants.

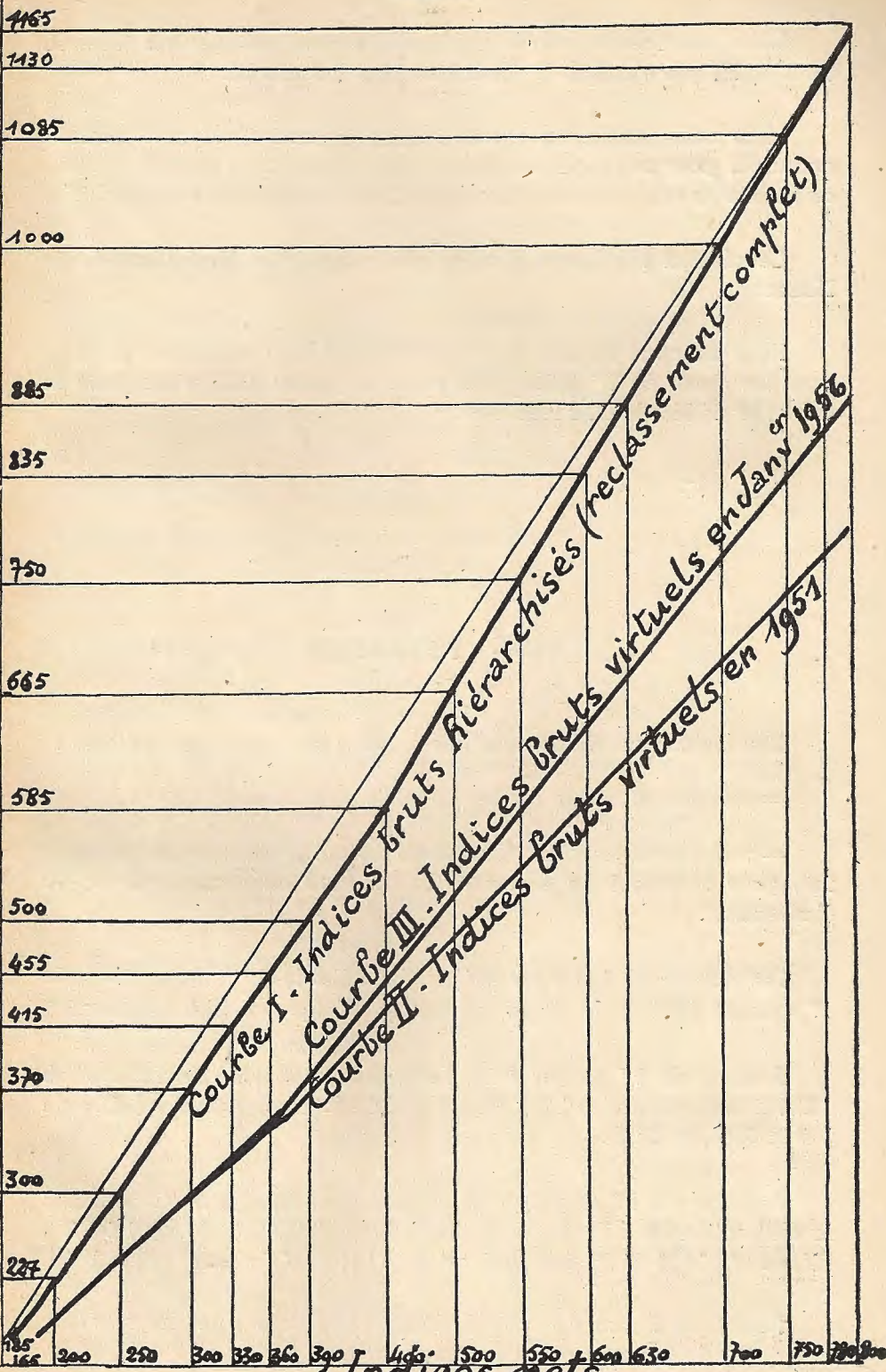
Dans « La jaune et la rouge » du 1-12-1954 (n° 45), nous avons dessiné des courbes montrant l'écrasement hiérarchique résultant du complément provisoire **(b)** et de l'indemnité de résidence **(d)**.

Nous donnons ici un graphique montrant l'abaissement qui subsiste à partir du 1^{er} janvier 1956 du fait non seulement des facteurs **(b)** et **(d)**, mais aussi du fait que l'indemnité de charges militaires n'est pas hiérarchisée.

Dans le tableau 3 A, nous appelons indice brut « virtuel » le quotient de la rémunération totale pour l'indice net considéré par la rémunération totale correspondant à l'indice 100.

Nous constatons sur les courbes du graphique que les indices bruts sont sensiblement proportionnels aux indices nets (courbe D).

Indices bruts



Indices nets

Nous constatons ensuite une amélioration certaine au 1-1-1956 (courbe III) par rapport à décembre 1951 (courbe II).

Mais nous constatons aussi qu'il reste encore un gros effort à accomplir pour relever la courbe III des indices bruts virtuels jusqu'à ce qu'elle se confonde avec la courbe I des indices bruts hiérarchisés.

Ce résultat idéal sera fonction des possibilités financières de la Nation.

Nous ne nous sommes pas hasardés à établir tableau et courbes pour les dates du 1^{er} juillet 1956 et du 1^{er} juillet 1957 visés dans le décret n° 55-866 du 30-6-1955.

D'ici là...

VI. — RETRAITES

L'augmentation très sensible des retraites est due à deux facteurs :

- augmentation des soldes de base,
- relèvement du plafond au delà duquel le montant de la solde fait, pour le calcul de l'annuité, l'objet d'un abattement de 50 % (écrêtement).

Les soldes de base ont été augmentées le 1^{er} janvier 1955, le 1^{er} octobre 1955 et le seront encore le 1^{er} janvier 1956.

A partir du 1^{er} janvier 1955, l'écrêtement est porté de 1.200.000 à 1.224.000 ; il est porté à 1.272.000 à partir du 1^{er} octobre 1955 (« J. O. » du 2 juin 1955, p. 5612).

A partir du 1^{er} janvier 1956, l'écrêtement sera porté à neuf fois la solde afférente à l'indice 100, c'est-à-dire à 160.000×9 , soit 1.440.000 (décret n° 55-866 du 30 mai 1955, art. 8 et 15 ; « J. O. » du 1^{er} juillet 1955).

Reprenons le cas du colonel d'indice 600 traité dans les numéros antérieurs de « La jaune et la rouge ».

Solde d'activité soumise à retenue :

1.228.000 à partir du 1^{er} janvier 1955,

1.256.000 à partir du 1^{er} octobre 1955.

1.336.000 à partir du 1^{er} janvier 1956.

Montant de l'annuité :

$$\begin{array}{r} 1.228.000 - 1.224.000 \\ 1.224.000 + \frac{\quad}{2} \\ \hline \text{— à partir du 1-1-55 : } \frac{\quad}{50} = 24.520; \\ \\ 1.256.000 \\ \text{— à partir du 1-10-55 : } \frac{\quad}{50} = 25.120; \\ \\ 1.336.000 \\ \text{— à partir du 1-1-56 : } \frac{\quad}{50} = 26.720. \end{array}$$

Montant de la pension de retraite pour 40 annuités :

— à partir du 1-1-55 : $24.520 \times 40 = 980.800;$

— à partir du 1-10-55 : $25.120 \times 40 = 1.004.800;$

— à partir du 1-1-56 : $26.720 \times 40 = 1.068.800.$

Il est intéressant de constater les augmentations intervenues depuis 1951 :

La pension était de 675.840 à partir du 1-3-51 ;

751.600 à partir du 10-9-51 ;

944.720 à partir du 1-7-54.

Pour le général de division d'indice 800, la solde d'activité était de :

1.716.000 à partir du 1-1-55 ;

1.754.000 à partir du 1-10-55 ;

1.864.000 à partir du 1-1-56.

TABLEAU 1 A — A partir du 1-1-1955 (décrets du 10-5-55)

GRADES	ECHELONS	Indices		Solde totale soumise au prélèvement de 6 %	Complément temporaire + prime hiérarchique (m)	Indemnités		Emoluments totaux (p = h + m + c + o)
		nets	bruts (ou de traitement)			de résidence	de charges militaires	
Général de division Vice-Amiral	Fonctionnel (bénéficiaires désignés par décision ministérielle).	800	1165	1.716.000	163.500	429.000	172.800	2.481.300
	Après 2 ans de grade ou après 30 ans de services ..	780	1130	1.667.000	154.500	416.750	172.800	2.411.050
	Avant 2 ans de grade et avant 30 ans de services ..	750	1085	1.595.000	141.000	398.750	172.800	2.307.550
Général de brigade - Contre-amiral : 1 seul échelon		700	1000	1.473.000	118.500	368.250	172.800	2.132.550
Colonel Capitaine de vaisseau	Exceptionnel	630	885	1.501.000	87.000	325.250	172.800	1.886.050
	Après 6 ans de grade ou après 27 ans de services ..	600	835	1.228.000	73.500	307.000	172.800	1.781.300
	Après 3 ans de grade ou après 24 ans de services ..	550	750	1.106.000	51.000	276.500	172.800	1.606.300
Lieutenant-Colonel Capitaine de frégate	Après 3 ans de grade	500	665	984.000	28.500	246.000	172.800	1.431.300
	Exceptionnel	525	710	1.045.000	39.750	261.250	172.800	1.518.800
	Après 3 ans de grade ou après 21 ans de services ..	500	665	984.000	28.500	246.000	172.800	1.431.300
Commandant Capitaine de corvette	Après 3 ans de grade	450	585	864.000	6.000	216.000	198.000	1.284.000
	Après 9 ans de grade ou après 4 ans de grade et 21 ans de service	475	625	923.000	17.250	230.750	198.000	1.369.000
	Après 6 ans de grade ou après 18 ans de services ..	450	585	864.000	6.000	216.000	198.000	1.284.000
Capitaine	Après 3 ans de grade ou après 15 ans de services ..	410	530	781.000	6.000	195.250	147.600	1.129.850
	Après 3 ans de grade	360	455	675.000	6.000	168.750	147.600	997.350
	Après 9 ans de grade ou après 3 ans de grade et 15 ans de services	390	500	738.000	6.000	184.500	147.600	1.076.100
Lieutenant de vaisseau	Après 6 ans de grade ou après 12 ans de services ..	360	455	675.000	6.000	168.750	147.600	997.350
	Après 3 ans de grade ou 9 ans de services	330	415	612.000	6.000	153.000	147.600	918.600
	Avant 3 ans de grade	300	370	548.000	6.000	137.000	147.600	838.600
Lieutenant Enseigne de vaisseau de 1 ^{re} classe	Après 3 ans de grade	300	370	548.000	6.000	137.000	147.600	838.600
	Après 8 ans de grade ou après 3 ans de grade et 12 ans de services	330	415	612.000	6.000	153.000	147.600	918.600
	Après 5 ans de grade ou 7 ans de services	300	370	548.000	6.000	137.000	147.600	838.600
S/-Lieutenant Enseigne de vaisseau de 2 ^e classe	Après 3 ans de grade ou 5 ans de services	275	335	496.000	6.000	124.000	147.600	773.600
	Après 3 ans de services	250	300	443.000	6.000	111.325	147.600	707.325
	Avant 3 ans de grade	250	300	443.000	6.000	111.325	147.600	707.325
S/-Lieutenant de réserve	Après 3 ans de services	250	300	443.000	6.000	111.325	147.600	707.925
	Après 2 ans de services	225	265	391.000	6.000	102.660	147.600	647.260
	Avant 2 ans de services	185	210	312.000	6.000	89.500	147.600	555.100
Elèves présents à l'Ecole polytechniq.	Pendant la durée légale	180	205	303.000	6.000	88.000	147.600	544.600
	Du grade de sergent-major (à partir du 1 ^{er} avril de la de la 2 ^e année)	165	185	275.000	7.512 (1) 8.400 (2)	83.328	28.440 (4)	394.272 (3)
		100	100	153.000	84.400 (3)	63.000	63.360 (5)	363.760

(1) 7.512 jusqu'au 3 avril.

(2) 8.400 à partir du 4 avril.

(3) Indemnité dégressive de 62.400 (décret n° 55.498 du 10-5-55, « J. O. » du 11-5-55) + Complément temporaire de 22.000 (décret n° 55.496 du 10-5-55, « J. O. » du 11-5-55).

(4) Indemnité de charges militaires de célibataire logé.

(5) En réalité indemnité de charges militaires du caporal-chef d'indice 110. L'indice 110 est le plus bas de la hiérarchie militaire ; nous admettons que si celle-ci contenait l'indice 100, l'indemnité de charges militaires serait la même que pour l'indice 100.

TABLEAU 2 A — A partir du 1 ^{er} - 10 - 55						TABLEAU 3 A — A partir du 1 - 1 - 56					
Rappel des indices nets	Solde totale soumise au prélèvement de 6 %	Prime hiérarchique	Indemnités		Emoluments totaux (p' = h' + m' + n' + o')	Solde totale soumise au prélèvement de 6 %	Prime hiérarchique	Indemnités		Emoluments totaux (p'' = h'' + m'' + n'' + o'')	Indices bruts virtuels
			de résidence	de charges militaires				de résidence	de charges militaires		
(a)	(h')	(m')	(n')	(o')	(p')	(h'')	(m'')	(n'')	(o'')	(p'')	(q)
800	1.754.000	157.500	438.500	172.800	2.522.800	1.864.000		466.000		2.660.300	887
780	1.704.000	148.500	426.000	172.800	2.451.300	1.808.000		452.000		2.581.300	860
750	1.631.000	135.000	407.750	172.800	2.346.550	1.736.000		434.000		2.477.800	826
700	1.506.000	112.500	376.500	172.800	2.167.800	1.600.000		400.000		2.284.500	761
630	1.331.000	81.000	332.750	172.800	1.917.550	1.416.000		354.000		2.023.800	674
600	1.256.000	67.500	314.000	172.800	1.810.300	1.336.000		334.000		1.910.300	637
550	1.131.000	45.000	282.750	172.800	1.631.550	1.200.000		300.000		1.717.800	573
500	1.007.000	22.500	251.750	172.800	1.454.050	1.064.000		266.000		1.525.300	509
525	1.070.000	33.750	267.500	172.800	1.544.050	1.136.000		284.000		1.621.550	540
500	1.007.000	22.500	251.750	172.800	1.454.050	1.064.000		266.000		1.525.300	508
450	885.000	»	221.250	172.800	1.279.050	936.000		254.000		1.342.800	448
475	945.000	11.250	236.250	198.000	1.390.500	1.000.000		250.000		1.459.250	487
450	885.000	»	221.250	198.000	1.304.250	936.000		234.000		1.368.000	456
410	800.000	»	200.000	198.000	1.198.000	848.000		212.000		1.258.000	423
360	692.000	»	173.000	198.000	1.063.000	728.000		182.000		1.104.000	369
410	800.000	»	200.000	147.600	1.147.600	848.000		212.000		1.217.600	406
390	756.000	»	189.000	147.600	1.092.600	800.000		200.000		1.147.600	382
360	692.000	»	173.000	147.600	1.012.600	728.000		182.000		1.057.600	352
330	627.000	»	156.750	147.600	931.350	664.000		166.000		977.600	329
300	563.000	»	140.750	147.600	851.350	592.000		148.000		887.600	296
330	627.000	»	156.750	147.600	931.350	664.000		166.000		977.600	329
300	563.000	»	140.750	147.600	851.350	592.000		148.000		887.600	296
275	509.000	»	127.250	147.600	783.850	536.000		134.000		817.600	272
250	455.000	»	113.750	147.600	716.350	480.000		120.000		747.600	249
250	455.000	»	113.750	147.600	716.350	480.000		120.000		747.600	249
225	402.000	»	108.750	147.600	658.350	424.000		114.925		686.525	229
185	321.000	»	101.700	147.600	570.300	336.000		106.950		590.550	197
180	312.000	»	101.100	147.600	560.700	328.000		106.225		581.825	194
165	284.000	2.400 (5)	99.050	28.440	413.890	296.000	2.400 (6)	103.325		430.165	
100	159.000	78.400 (7)	75.750	63.360	376.510	160.000	77.400 (8)	76.000		376.750	

(6) Indemnité spéciale dégressive de l'indice 100 à l'indice 167.

(7) Indemnité spéciale dégressive de 62.400 (voir renvoi 3) + Complément temporaire de 16.000 (voir renvoi 3). Ce dernier cessant à partir de l'indice 135.

(8) Indemnité spéciale temporaire dégressive de 62.400 + complément temporaire de 15.000 (voir renvoi 3).

Montant de l'annuité :

$$\begin{array}{r}
 1.716.000 - 1.224.000 \\
 1.224.000 + \frac{\quad}{2} \\
 \hline
 \text{— à partir du 1-1-55 : } \frac{\quad}{50} = 29.400 ; \\
 \\
 1.754.000 - 1.272.000 \\
 1.272.000 + \frac{\quad}{2} \\
 \hline
 \text{— à partir du 1-10-55 : } \frac{\quad}{50} = 30.260 ; \\
 \\
 1.864.000 - 1.440.000 \\
 1.440.000 + \frac{\quad}{2} \\
 \hline
 \text{— à partir du 1-1-56 : } \frac{\quad}{50} = 33.040.
 \end{array}$$

Montant de la solde de réserve pour 40 annuités :

$$\begin{array}{l}
 \text{— à partir du 1-1-55 : } 29.400 \times 40 = 1.176.000 ; \\
 \text{— à partir du 1-10-55 : } 30.260 \times 40 = 1.210.400 ; \\
 \text{— à partir du 1-1-56 : } 33.040 \times 40 = 1.321.600.
 \end{array}$$

**

Il est suggestif de constater que, à partir du 1-1-55, le colonel dont le cas a été étudié plus haut qui touchait mensuellement 148.440 F (au minimum, en admettant qu'il était chef de famille sans enfant et sans tenir compte de la prime de qualification éventuelle) est brutalement réduit à 81.300 le jour où il est mis à la retraite. La diminution est de 45 %. A partir du 1-10-55 elle serait encore de 44,5 % ; elle sera de 44 % à partir du 1-1-56.

Pour le général de division à l'indice 800, toutes choses égales d'ailleurs, la chute est encore plus marquée : 52,2 % au 1-1-55, 52 % au 1-10-55 et 50 % au 1-1-56.

Tel est le résultat de la non-incorporation à la solde de nombreuses primes et indemnités. Il y a là un abus criant.



STATISTIQUES PROFESSIONNELLES

Fonctions et traitements

DANS le n° 77 de « La jaune et la rouge » du 1^{er} novembre 1954, la S.A.X. avait demandé aux camarades de remplir un questionnaire portant sur leurs branches d'activité, leurs fonctions et leurs rémunérations.

Ce questionnaire ne s'adressait qu'aux seuls camarades du secteur privé, puisque nous sommes suffisamment renseignés sur les situations du secteur public, civil ou militaire.

Nous avons reçu 720 réponses, sur lesquelles, pour des raisons diverses, 11 n'ont pas été utilisables. Les statistiques dressées à la suite de ces réponses ne portent donc que sur 709 cas. Nous eussions préféré que ce nombre fût beaucoup plus fort, ce qui eût donné plus d'exactitude aux conclusions à tirer de notre travail.

Nous dirons tout d'abord que ce travail a été effectué, suivant les instructions du camarade Chevry (1926), inspecteur général de la statistique et des études économiques, par le camarade Marchand (1921), directeur de la statistique pour la région de Paris, ainsi que par ses collaborateurs, parmi lesquels le camarade Charvet (1944). Aux uns et aux autres, nous exprimons ici notre reconnaissance.

REMARQUES PRELIMINAIRES

Le nombre des X vivants est d'environ 10.500, sur lesquels 4.300 seraient dans les services publics, militaires ou civils.

D'autre part, l'on peut admettre qu'au delà de la promo 1910, ce qui correspond approximativement à l'âge de 65 ans, la plupart des X ou sont retraités ou n'ont plus d'activité sensible ; le nombre de ces derniers étant de 2.100 (ces quelques chiffres ne peuvent d'ailleurs qu'être approchés), le questionnaire n'intéressait finalement qu'un peu plus de 4.000 camarades ; 17,5 % d'entre eux nous auraient donc répondu. Nous n'ignorons pas que, pour des raisons d'ordre psychologique, ceux qui sont les mieux payés aussi bien que ceux qui sont les plus défavorisés répugnent souvent à remplir le questionnaire proposé.

Quoi qu'il en soit, le nombre des réponses est le double de celui de l'enquête menée en 1950 ; c'est un progrès et nous voulons espérer que, dans quelques années, lorsque se fera sentir le besoin d'une nouvelle consultation, la S.A.X. recevra des réponses encore plus nombreuses.

Les résultats du dépouillement ont permis d'établir un certain nombre de tableaux dont nous reproduisons ci-après ceux-là seulement qui donnent un reflet suffisamment fidèle des activités polytechniciennes.

Pour plus de simplicité, et pour obtenir un anonymat plus poussé, il a été constitué des groupes non pas de promos mais d'âge de cinq années chacun, à l'exception des deux premiers groupes de jeunes (24 à 26 et 27 à 29) ; dans les deux ou trois premières années en effet qui suivent la sortie de l'école, les jeunes camarades sont moins stables que leurs aînés et il y a intérêt à suivre de plus près leur évolution professionnelle.

Nous avons eu des réponses de camarades entre 24 et 77 ans ; cependant, il a paru opportun de ne retenir que celles des auteurs ne dépassant pas 65 ans. Après cet âge, les revenus du capital ou les retraites peuvent prendre, dans une rémunération totale, une place prépondérante qui eût risqué de fausser les comparaisons. C'est pour cette raison également que lorsque la réponse d'un camarade de moins de 65 ans fait état du montant d'une retraite s'ajoutant à une rémunération, il n'a été tenu compte que de cette dernière.

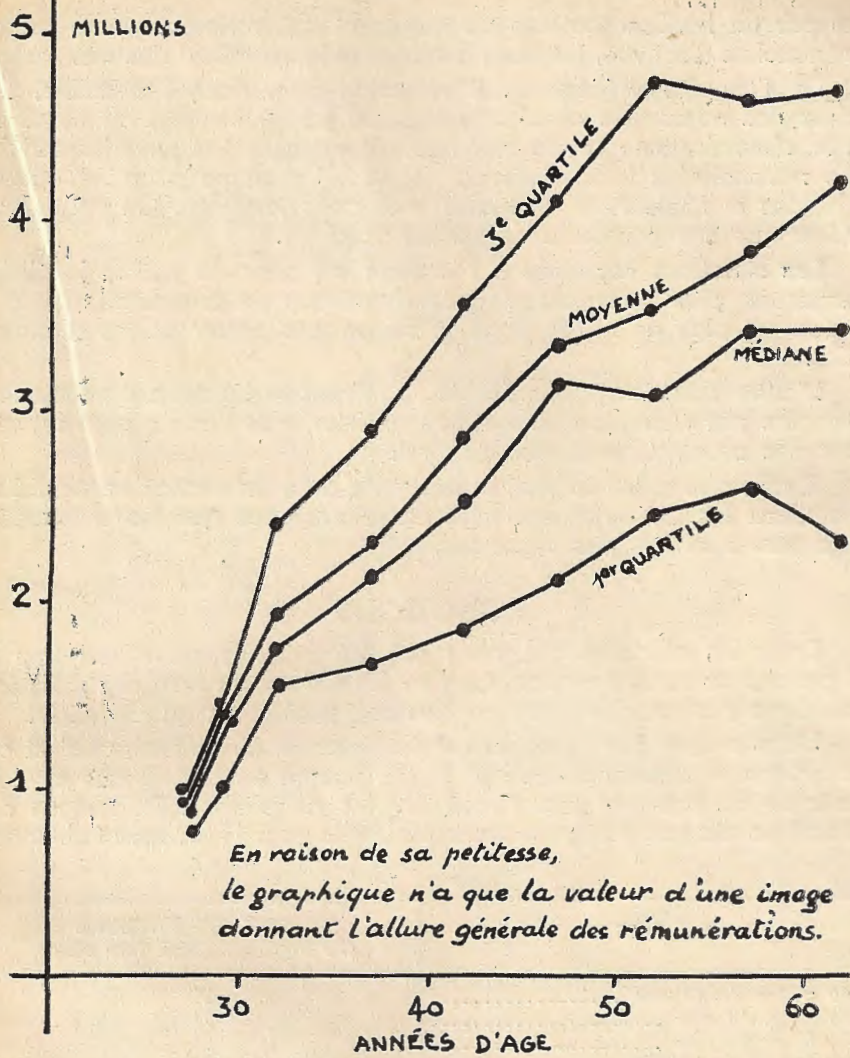
REMUNERATIONS

Il est préférable de ne pas publier le montant exact, en espèces, des rémunérations reçues ; et cela, à la fois parce qu'elles ont un caractère confidentiel et parce que leur publication pourrait donner lieu à des difficultés qu'il n'appartient pas à la S.A.X. de provoquer. Toutefois, les chiffres que nous possédons peuvent être communiqués sur place et à titre personnel.

Pour les comparaisons qu'il était cependant indispensable d'établir entre les diverses fonctions ou activités professionnelles, nous avons pris pour base la rémunération annuelle minimum dans la tranche 27-29 ans à E.D.F. et G.D.F., celle du moins que nous avons trouvée dans les réponses, et nous l'avons affectée d'un coefficient pour l'égaliser à 1 million. Nous avons procédé de même pour toutes les autres rémunérations. En principe, l'opération n'est pas fondée ; toutefois, la comparaison entre les chiffres ainsi corrigés et les chiffres réels nous a montré que le procédé employé ne modifiait pas le sens de nos conclusions. Ce procédé revient d'ailleurs à évaluer les rémunérations non en francs officiels, mais en francs conventionnels.

Le graphique ci-après donne l'allure générale des rémunérations pour chaque groupe d'âge ; on y voit que la rémunération moyenne est sensiblement supérieure à la médiane, c'est la preuve qu'il y a un tassement du côté des rémunérations les plus faibles.

Jusqu'à la cinquantaine, les rémunérations croissent d'une façon assez régulière ; mais, passé cet âge, la tendance devient incertaine, sans décroître cependant. Enfin, la dispersion des rémunérations croît également de façon uniforme et régulière.



N. B. — Dans un groupe de n éléments dont le total est égal à T , le chiffre moyen est, comme son nom l'indique, la moyenne arithmétique : $M = \frac{T}{n}$.

La médiane partage ce groupe en deux, laissant autant d'éléments d'un côté que de l'autre.

Le 1^{er} quartile laisse derrière lui $\frac{n}{4}$ éléments ; le 3^e (ou dernier quartile, laisse avant lui $\frac{n}{4}$ éléments.

Attention : la médiane et les quartiles ne sont pas des moyennes ; ce sont des nombres isolés.

AVANTAGES EN NATURE

Pour l'enquête de 1950, nous avons demandé aux camarades d'évaluer en espèces les avantages annexes dont ils bénéficient. Nous ne l'avons pas fait cette fois. Il nous a paru en effet que la transformation de ces avantages en signes monétaires ne peut se faire

que par un barème toujours discutable et qui varie beaucoup selon les branches d'activité, les lieux d'emploi et le sentiment des intéressés.

De l'enquête précédente, il ressortait que, dans l'ensemble, la valeur des avantages en nature était de 5,5 % environ du montant de la rémunération ; ce pourcentage qui est plus fort pour les industries nationalisées (aux alentours de 10 %) diminue pour les autres industries et n'intervient quasiment pas pour le textile. On peut considérer que ces pourcentages restent valables.

Les situations occupées à l'étranger ou dans de petites localités comportent plus volontiers de tels avantages (le logement surtout) ; il n'en est plus de même dans la région parisienne ou les grandes villes.

D'autre part, les postes élevés entraînent le bénéfice d'avantages spéciaux, par exemple l'auto et le chauffeur, que l'on ne peut retenir pour des conclusions d'ordre général.

A un autre point de vue, et exception faite du secteur semi-public, c'est dans les industries agricoles ou alimentaires que les avantages en nature sont les plus répandus.

FONCTIONS

Dans les réponses qui nous ont été faites, nous avons trouvé 72 patrons ou salariés « familiaux » ; les 637 autres sont des salariés, présents parfois, directeurs de services, ingénieurs ou assimilés.

L'âge moyen des premiers est évidemment plus élevé, et c'est ce qu'indique le tableau résumé n° 1, qui montre également que c'est à partir de 50 ans que l'on trouve le plus de patrons. En-dessous de 40 ans, on n'a que 3 patrons proprement dits pour 11 salariés familiaux.

Tableau n° 1

AGE	NOMBRE DE PATRONS OU EQUIVALENTS (sur 709)
de moins de 40 ans	14
de 40 à 49 ans	14
de 50 à 54 ans	21
au-dessus de 55 ans	23

On voit par là que le nombre de ces patrons ou salariés « familiaux » (c'est-à-dire qui dirigent une affaire familiale ou y travaillent) n'est pas très élevé, puisqu'il ne représente que 10 % de l'ensemble des camarades intéressés par le questionnaire.

Dans le **tableau n° 2**, on trouvera la répartition, à la fin de 1954, des 709 camarades selon leurs fonctions et par branches d'activité. Ce tableau montre qu'actuellement les X se dirigent surtout vers la construction électrique ou mécanique ; viennent ensuite les industries chimiques ou des carburants. C'est dans le commerce que l'on trouve le moins de polytechniciens, ce qui était à prévoir en raison de la nature des études qu'ils ont poursuivies avant et à l'école.

Il est également à noter que, malgré la valeur des avantages en nature dont ils bénéficient, les camarades qui appartiennent aux

industries nationalisées (S.N.C.F., E.D.F., G.D.F.) ne représentent que le dixième de l'ensemble.

L'industrie du bâtiment et des travaux publics, ainsi que la métallurgie, attirent aussi de nombreux camarades ; le textile beaucoup moins, peut-être parce qu'il est d'une discipline moins savante.

Un bon nombre de camarades travaillent dans la banque, les assurances et le contentieux, où ils sont recherchés comme experts à cause de leurs qualités techniques.

Tableau n° 2

BRANCHE D'ACTIVITÉ	Présidents ou assimilés	Directeurs de service	Ingénieurs	Ensemble
1 - Mines	8	16	19	43
2 - Métallurgie	17	32	26	75
3 - Constructions mécaniques et électriques ..	39	71	60	170
4 - Industries chimiques et carburants	35	42	29	106
5 - S. N. C. F.	1	17	32	50
6 - E. d. F. et G. d. F. ...	1	11	12	24
7 - Bâtiments et T. P.	17	39	24	80
8 - Textile	8	8	3	19
9 - Agriculture, indust. agr. et alimentaires	7	13	1	21
10 - Commerce	4	2	1	7
11 - Banque, assurance et contentieux	9	16	8	33
12 - Divers	37	29	15	81
ENSEMBLE	183	296	230	709
Soit en pourcentage	25	42	33	100

Au **tableau n° 2**, nous ajoutons un **tableau n° 3** qui indique comment s'échelonnent les différentes rémunérations d'après les groupes d'âge et selon les branches d'activités professionnelles. Comme il a été dit plus haut, les valeurs chiffrées de ces rémunérations sont théoriques ; elles montrent cependant comment elles varient, d'un début à la fin d'une carrière, d'une manière à peu près régulière ; s'il y a quelques exceptions, celles-ci tiennent à ce que les réponses fournies étaient trop peu nombreuses pour qu'on en puisse tirer une moyenne raisonnable ; d'ailleurs, quand le nombre de ces réponses était trop faible, nous avons cru préférable de ne pas même donner un chiffre qui n'eût pas reflété, avec une exactitude suffisante, la qualité, traduite par un nombre, d'une situation déterminée à un âge défini.

De l'examen de ce tableau, il ressort que, pour l'importance des rémunérations qu'elles donnent à leurs ingénieurs, trois industries se placent en tête : construction mécanique et électrique, industrie chimique et des carburants, bâtiment et travaux publics ; c'est d'ailleurs vers elles, on l'a vu, que se dirigent de nombreux camarades.

Il va de soi que, dans les autres branches d'activité, les réponses reçues font apparaître de très belles situations ; toutefois, leur nombre n'est pas suffisant pour qu'on en puisse tirer des conclusions générales. Il y a, pour donner un exemple, quelques situations très considérables dans la banque ou dans les divers ; mais il semble qu'il s'agisse de cas très particuliers.

Les rémunérations servies dans les industries nationalisées sont plus faibles que dans le secteur proprement privé : probablement, la perspective d'une retraite assurée et confortable vers la soixantaine ne suffit-elle pas à faire accepter par les intéressés, et durant une trentaine d'années, des rémunérations moins importantes qu'ailleurs ? Il est bon de noter, cependant, que ces diverses conclusions, parce qu'elles sont tirées de quelques centaines de réponses seulement, eussent pu être différentes si nous en avions reçu deux ou trois mille. En particulier, les réponses des camarades appartenant au secteur nationalisé sont proportionnellement moins nombreuses que celles qui nous sont venues des affaires privées.

Tableau n° 3

Nota : Les chiffres des rémunérations sont en millions de francs-corrigés par an.

BRANCHES D'ACTIVITÉ	GROUPES D'ÂGE								
	24-26	27-29	30-34	35-39	40-44	45-49	50-54	55-59	60-64
1 - Mines	0,99	—	1,57	—	—	—	—	—	—
2 - Métallurgie ..	0,86	—	1,97	—	2,68	—	—	—	—
3 - Constructions mécanique et électrique ..	1,10	1,23	2,02	2,06	2,49	3,60	3,60	4,96	2,91
4 - Industrie chi- mique et car- burants	1,09	—	1,79	2,31	2,30	2,98	4,79	3,45	2,98
5 - S. N. C. F. ...	0,85	1,00	1,24	1,46	1,89	2,31	2,63	3,36	—
6 - E.d.F. et G.d.F.	0,86	1,00 (1)	1,39	—	—	2,73	—	—	—
7 - Bâtiment et T. P.	0,84	—	1,92	2,21	1,86	2,06	2,81	3,50	3,74
8 - Textile	—	—	—	2,26	—	—	—	—	—
9 - Agriculture, industrie agr. et aliment. ...	—	—	—	—	3,50	—	—	—	—
10 - Commerce ...	—	—	—	—	—	—	—	—	—
11 - Banque, assu- rances, assu- rentieux	—	—	1,75	—	3,71	3,35	3,50	—	—
12 - Divers	1,24	1,38	2,31	2,85	3,69	—	—	—	—
Moyennes sur l'en- semble des 709 réponses	0,97	1,33	2,06	2,53	2,86	3,52	3,66	3,88	4,35
dont le minimum est de	0,75	0,75	0,75	0,85	1,12	1,02	1,04	1,22	1,12
le maximum est de	1,52	2,55	6,73	6,49	9,59	10,20	12,24	10,20	12,36

(1) Rémunération base.

Le **tableau n° 4** groupe les rémunérations, médianes seulement, pour deux types de fonctions : directeurs d'un service et ingénieurs (ou assimilés) dans chacune des branches d'activité.

Nous laissons de côté, dans ce tableau, les rémunérations reçues par les présidents de sociétés ou les directeurs généraux ; car, pour des raisons diverses, elles sont plus élevées que celles d'un salarié moyen de leur âge.

Les chiffres sont des multiples de la rémunération base définie comme il est dit plus haut :

Tableau n° 4

BRANCHES D'ACTIVITÉ	DIRECTEURS D'UN SERVICE	INGÉNIEURS OU ASSIMILÉS
1 - Mines	3,30	1,40
2 - Métallurgie	2,82	1,46
3 - Constructions mécan. et électriques ..	2,70	1,47
4 - Industrie chimique et carburants	2,50	1,62
5 - S. N. C. F.	2,64	1,14
6 - E. d. F. et G. d. F.	2,13	1,00
7 - Bâtiment et T. P.	2,15	1,52
8 - Textile	2,05	\$
9 - Agriculture, industr. agr. et alimentaire.	3,00	\$
10 - Commerce	2,40	\$
11 - Banque, assurances, contentieux	2,78	\$
12 - Divers	2,49	1,46

§ le nombre des réponses n'a pas été suffisant pour en déduire une valeur suffisamment approchée de la médiane.

LIEUX D'EMPLOI

Comme il peut être intéressant de connaître la répartition des camarades d'après leurs lieux d'emploi, un **tableau n° 5** donne les renseignements essentiels à ce sujet :

Tableau n° 5

LIEU D'EMPLOI	GROUPES D'AGE					ENSEMBLE
	24-34	35-44	45-54	55-64	65 et plus	
Paris et région parisienne ...	122	102	117	92	15	448
Ville de 100.000 h. au moins ..	31	26	20	11	3	91
Ville moyenne	14	14	7	7	—	42
Ville petite	32	21	10	6	1	70
Union française	14	12	6	5	—	37
Etranger	10	3	5	2	1	21
ENSEMBLE	213	178	165	123	20	709

Ainsi qu'on le pouvait prévoir, la concentration industrielle de la région parisienne y appelle le plus grand nombre de camarades.

Le tableau n° 6 montre comment se fait, d'après la nature des activités professionnelles, la répartition des lieux d'emploi ; on y voit que c'est surtout la construction mécanique et électrique qui est concentrée dans la région parisienne ; c'est la confirmation d'un fait connu.

Tableau n° 6

BRANCHES D'ACTIVITÉ	LIEUX D'EMPLOI						ENSEMBLE
	Région parisienne	Ville de plus de 100.000 h.	Ville moyenne	Ville petite	Union française	Etranger	
Mines	17	3	5	10	4	4	43
Métallurgie	40	10	4	20	—	1	75
Constr. mécan. et électr.	125	22	14	6	2	1	170
Industrie chim. et carbu- rants	70	13	5	11	3	4	106
S. N. C. F.	32	9	3	3	2	1	50
E. d. F. et G. d. F.	13	6	2	1	2	—	24
Bâtiment et T. P.	50	10	2	4	12	2	80
Textile	4	6	2	6	1	—	19
Agriculture et industrie agric. et alimentaire.	8	4	2	3	4	—	21
Commerce	5	1	—	1	—	—	7
Banque, assurances, contentieux	25	2	—	—	3	1	33
Divers	57	3	3	5	4	7	81
Ensemble	448	91	42	70	37	21	709

*
**

En conclusion, nous voulons espérer que les quelques chiffres contenus dans les tableaux qui précèdent intéresseront les camarades. Ils y verront comment, dans l'ensemble, se fait l'évolution de la carrière moyenne d'un ancien X dans les secteurs privé ou semi-public. Ces renseignements pourront avoir quelque valeur aussi bien pour les employeurs qui ont à fixer le montant des rémunérations de leurs collaborateurs, que pour les ingénieurs de tous grades et qualités qui ont besoin de données assez précises afin de s'orienter au mieux dans la recherche de la situation que mérite leur titre.

Le dépouillement de notre enquête a donné des chiffres qui correspondent à la situation économique à la fin de 1954.

Depuis cette époque et par suite des mouvements de salaires qui se sont produits dans un bon nombre de branches professionnelles, et dans le secteur semi-public aussi, certains chiffres seraient à corriger.

Mais si la hausse des salaires a modifié le montant en valeur absolue des rémunérations, elle n'a pas changé leurs valeurs relatives. Aussi nos comparaisons restent-elles valables dans leur ensemble.

P. M.

BIBLIOGRAPHIE

I. - Chemins faisant (Tranches de vie)

par Jean MILHAUD (1917),
délégué général de la C. E. G. O. S.
Lettre préface de André SIEGFRIED,
de l'Académie française.

M. Jean Milhaud, fils de Gaston Milhaud, philosophe mathématicien, a eu, selon l'heureuse expression d'André Siegfried, une « carrière hors cadre, conçue par lui-même comme devant marquer une charnière entre la science et la pratique. »

On sait qu'il fut en 1927 le fondateur de la CEGOS, qu'il anime encore aujourd'hui, entouré d'un groupe d'hommes fervents dont la préoccupation dominante reste, ce qui fut l'inspiration première de la Cégos, le « perfectionnement des méthodes et des hommes ». On sait peut-être moins le rôle qu'il a joué depuis vingt-cinq ans dans l'administration française. Chargé d'une importante mission de rénovation des services du protectorat français au Maroc en 1929, l'administration devint par la suite pour lui un « violon d'Ingres ».

Il raconte dans « Chemins faisant » un certain nombre de souvenirs groupés en cinq « tranches de vie ». Elles ont respectivement pour titres : **Ecoles** (ou grandeur et servitudes polytechniciennes), **Entreprises et professions** (le mouvement d'organisation scientifique, la création de la Cégos, l'organisation professionnelle à la recherche de son destin, juin 1936...), **Découvertes des U.S.A.** (le récit de quatre séjours aux U.S.A. en 1929, 1934, 1938, 1950), **L'administration, mon violon d'Ingres** (du Maroc en 1929-1933 à l'Institut technique des administrations publiques), enfin **Du Rhin à Montpellier, via Bordeaux** (la guerre sur le Rhin, l'armement, l'exode, l'armistice et quelques souvenirs d'enfance).

Humour et gravité se mêlent dans cet ouvrage que l'auteur destine surtout aux jeunes hommes à l'intention desquels il évoque des milieux aussi divers que l'université, l'armée, l'industrie, l'administration... et bien d'autres.

II. - Les bons élèves

Roman par Jean PAULHAC

Il est contraire aux traditions de « La jaune et la rouge » de présenter un roman non signé d'un X à ses lecteurs. Nous devons faire une exception, justifiée, en faveur de l'ouvrage que M. Jean Paulhac vient de publier (1).

En effet, l'auteur prend pour héros quelques taupins qu'il suit à l'Ecole polytechnique. Nous avons cru tout d'abord que M. Paulhac était lui-même un X. Il n'en est rien et notre méprise constitue sans doute le meilleur hommage que l'on puisse faire au romancier. Aidé pour sa documentation par quelques élèves récemment sortis de l'école, il a parfaitement réussi dans sa tentative de décrire l'ambiance sévère de la taupe, celle angoissée de l'examen, celle de l'école enfin, plus souriante. Ses personnages sonnent juste. Leurs problèmes ont été les nôtres, leurs impressions, nous les avons ressenties. Il n'est pas jusqu'aux critiques que M. Paulhac présente que nous n'ayons eu à examiner : celles qui s'adressent au classement de sortie, à l'étude de l'astronomie. L'objectivité de l'auteur le pousse d'ailleurs à exposer les arguments contraires. Nous recommandons vivement à nos camarades ces « Bons élèves » qui donneront aux anciens une image fidèle de l'X actuelle, rappelleront aux jeunes des impressions récentes et encourageront les taupins à redoubler d'efforts pour forcer l'entrée de la grande école.

ACTIVITES INTELLECTUELLES

I. - Bourses Humboldt

a) Ces bourses très intéressantes sont destinées à des étudiants qui, ayant achevé leurs études, se consacrent à la recherche scientifique et se destinent plus spécialement à l'enseignement supérieur ; elles sont, de préférence, réservées à des chercheurs qui ont entrepris un travail scientifique.

b) Les candidats devront posséder une connaissance suffisante de l'allemand, avoir moins de 30 ans et renoncer à se faire accompagner par leur femme, s'ils sont mariés.

c) Tous les dossiers de candidatures devront être adressés avant le **1^{er} janvier 1956** à l'Office national des universités, 96, boulevard Raspail, Paris (6^e).

(1) Aux Editions Denoël, Paris.

d) Les bourses sont valables dix mois : du 1^{er} octobre 1956 au 31 juillet 1957, ou encore, dans les cas exceptionnels, du 1^{er} décembre 1956 au 30 septembre 1957. Elles peuvent dans certains cas être prolongées d'un an.

e) Elles comportent le versement mensuel de 350 DM, l'exonération des frais d'études et le remboursement des frais de voyage en 3^e classe de la frontière allemande au centre d'études choisi (aller et retour). Seules sont à la charge des boursiers les assurances sociales qui s'élèvent à 30 DM par semestre.

II. - Stages d'étudiants étrangers dans les établissements industriels français

Chaque année, un certain nombre d'étudiants français, et en particulier quelques élèves de l'école polytechnique, effectuent des stages dans des entreprises industrielles situées à l'étranger, par l'intermédiaire de l'I.A.E.S.T.E. (international association for the exchange of students for technical experience).

Ce nombre dépend de celui des places mises à la disposition des étudiants étrangers par les entreprises françaises. Pour permettre d'envoyer davantage de stagiaires français à l'étranger, il est demandé à de plus nombreuses entreprises françaises d'accepter des stagiaires étrangers.

Le comité français de l'I.A.E.S.T.E. (direction de l'enseignement technique, 7^e bureau, 34, rue de Châteaudun, Paris-9^e) fournira tous renseignements aux entreprises intéressées. Il s'agit en principe de stages d'été d'une durée de huit semaines.

Il est demandé aux camarades de faire référence à l'école pour lui faciliter l'obtention de plus nombreux stages.

III. - Centre de perfectionnement technique

(C P T)

Dans le n^o 87 de « La jaune et la rouge » (p. 44), nous avons signalé l'organisation par les soins du CPT de cours-conférences entièrement libres et gratuits destinés à l'information des cadres supérieurs de l'industrie.

Nous avons donné les matières constituant les différents cycles.

Ci-dessous, les cycles comportant des conférences en **décembre 1955** :

- a) **Aluminium et alliages légers**, les lundis à 18 heures.
 - 5-XII : Etat actuel des procédés de soudage.
 - 12-XII : Nouveaux procédés d'assemblage.
 - 19-XII : Méthodes nouvelles d'usinage.
- b) **Corrosion**, les mardis à 18 heures.
 - 6-XII : Etudes en milieu tropical.
 - 13-XII : Etudes en milieu métropolitain.
 - 20-XII : Le mécanisme de la corrosion.
- c) **Electronique et radioélectricité**, les mercredis à 18 heures.
 - 7-XII : Transmission de la téléphonie et de la télévision.
 - 14-XII : Utilisation de la radioélectricité pour les télécommandes, télésurveillances, etc.
- d) **Phytopharmacie**, les jeudis à 18 heures.
 - 1-XII : Les insecticides endotherapiques.
 - 8-XII : Les synergistes dans les produits antiparasitaires.
 - 15-XII : Action des produits pesticides sur la végétation.

*
**

Nous avons également annoncé deux semaines de génie chimique (droit d'inscription : 10.000 F par cycle).

e) Le cycle B aura lieu du **lundi 19 au vendredi 23 décembre**, le matin de 9 à 12 heures et l'après-midi de 14 à 17 heures.

Dans ce cycle seront étudiées les opérations d'échange fondamentales : distillation, extraction, échange d'ions, absorption, adsorption.

S'adresser au C.P.T., 28, rue Saint-Dominique (7^e), INV. 10-73.

IV. - Institut des hautes études de l'Amérique latine

a) Conférences d'études économiques

Conférences publiques à l'institut des H.E. d'A.L., 28, rue Saint-Guillaume, les mardis et jeudis, à 21 heures, à partir du 4 janvier 1956 : premier semestre, l'agriculture en Amérique latine ; deuxième semestre, l'économie mexicaine.

b) Préparation pratique aux carrières économiques et techniques

S'inscrire au secrétariat de l'institut d'études hispaniques, 31, rue Gay-Lussac. Cours à 18 heures à jours fixés : langue espagnole, langue portugaise, géographie économique et histoire, sociologie et législation, organisation générale des français en Amérique latine.

Les cours commencent le 2 décembre 1955.

Secrétariat provisoire : 96, boulevard Raspail.

V. - Deuxième congrès international de la Fiani

Le deuxième congrès international de la F.I.A.N.I. (fédération internationale des associations nationales d'ingénieurs) se déroulera à Zurich, du 11 au 14 octobre 1956.

Le congrès sera consacré à l'étude du thème général suivant :

« L'ingénieur et l'Europe »

subdivisé lui-même en trois thèmes secondaires (voir plus loin tableau).

Il comprendra :

- l'élaboration de rapports préparatoires destinés à provoquer des communications et à servir de base aux discussions ;
- des discussions en séances de travail ;
- l'audition de conférenciers de divers organismes européens (C.E.C.A., O.E.C.E., Conseil de l'Europe) ;
- une séance de clôture au cours de laquelle seront dégagées les conclusions du congrès et formulés les vœux qu'elles auront suscités.

Eventuellement et accessoirement, il pourra être organisé, à l'occasion du congrès, des visites techniques et touristiques.

Les rapports particuliers, les listes de questions à traiter, ainsi que les rapports d'ensemble seront rédigés dans la langue du pays d'origine et, quand il y aura lieu, traduits en français, et éventuellement en allemand.

Le congrès sera ouvert à tous les ingénieurs appartenant à une association affiliée à la F.I.A.N.I., dans l'espèce pour la France à la F.A.S.F.I. et par suite à l'A.X. qui fait partie de la F.A.S.F.I.

L'A.X. fait un très pressant appel à ses membres pour ce travail préparatoire notamment :

- pour lui envoyer des listes de questions particulières qu'ils voudraient voir traiter par le rapporteur correspondant, dans le cadre de chaque thème secondaire ;
- pour rédiger un rapport particulier sur l'un des thèmes secondaires et spécialement sur le deuxième, dont le rapport international d'ensemble est réservé à la F.A.S.F.I.

Date d'envoi à la F.A.S.F.I. pour les congressistes français (par l'intermédiaire, le cas échéant, de la S.A.X.) :

- rapports particuliers et listes de questions à traiter dans les rapports d'ensemble : le 15 janvier 1956 au plus tard ;

THEMES SECONDAIRES	Rapporteur à désigner par
<p>Ce n'est que dans une Europe unifiée, offrant un champ d'action et un marché sans frontières intérieures, que les applications dues aux progrès considérables de la technique moderne et à la puissance actuelle de l'industrie pourront donner leur plein rendement avec, pour conséquence directe, l'amélioration des conditions de vie matérielle et sociale de chaque européen.</p>	<p>Deutscher Verband Technisch Wissenschaftli- cher Vereine</p>
<p>Serviteurs de la science et maîtres de la technique dont une des caractéristiques essentielles est précisément de ne pas connaître de frontières, les ingénieurs ont, plus que d'autres encore, le devoir de participer activement à la création de l'Europe et de collaborer effectivement aux tâches européennes qui sont de leur compétence.</p>	<p>Fédération des associations et sociétés françaises d'ingénieurs (F.A.S.F.I.)</p>
<p>La résolution de nombreux problèmes qui intéressent personnellement les ingénieurs (équivalence des diplômes, libre exercice de la profession, conjugaison des efforts dans la recherche technique et scientifique, libre échange des idées et des découvertes qui en résulteront, échange de personnel technique, etc.) se heurtent actuellement aux particularismes nationaux et à la rigidité des règles qui en découlent. Les solutions désirables ne peuvent être attendues que du pouvoir de décision des institutions d'une Europe effectivement réalisée, institutions auxquelles les ingénieurs ne devront pas manquer d'apporter leur concours.</p>	<p>Instituto de ingenieros civiles de Espana</p>

— rapports d'ensemble sur chacun des thèmes secondaires : le 15 avril 1956 au plus tard.

C'est la F.A.S.F.I. qui constitue le groupement national le plus important de la F.I.A.N.I. ; elle est chargée à ce titre d'élaborer le rapport d'ensemble concernant le thème secondaire n° 2 sur le vu de la documentation correspondante fournie par les différents pays ; elle demande de façon pressante à toutes ses associations — dont l'A.X. — de bien vouloir concourir au travail préparatoire du congrès.

Le prestige du nom polytechnicien est ici en jeu ; l'A.X. insiste de son côté pour être en mesure de fournir à la F.A.S.F.I. une abondante documentation qui permette à celle-ci de faire honneur à sa mission.

COMMUNICATIONS

Centre de perfectionnement technique

Les cours-conférences du C.P.T. sont essentiellement destinés aux ingénieurs et cadres supérieurs de l'industrie et de la recherche.

Première partie

Les sujets traités pendant le mois de décembre (la **première partie** a débuté en octobre) ont été détaillés plus haut, p. 44.

Deuxième partie

La **deuxième partie** comprendra en **janvier-mars 1956** les cycles suivants : pétrochimie, énergie nucléaire, rationalisation agronomique, macromolécules, métallurgie, solvants, énergie solaire, biologie, produits pharmaceutiques.

Troisième partie

La **troisième partie** comprendra en **avril-juin 1956** les cycles suivants : industries alimentaires, séparation et analyse, mesures et régulation, opérations industrielles et équipement, eaux.

L'admission est entièrement libre et gratuite. Pour tous renseignements, s'adresser 28, rue Saint-Dominique, Paris (7^e), tél. INV. 10-73.

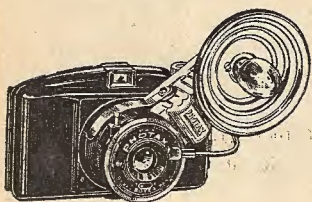


PHOTAX

PRODUCTION DE LA COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ÉLECTRICITÉ (M.I.O.M.)
Société Anonyme au Capital de 8 Milliards de Francs

les **PHOTAX** 6x9 et 6x6

BREVETE S.G.D.G. - EXPOSITION 1937
MEDAILLE D'OR

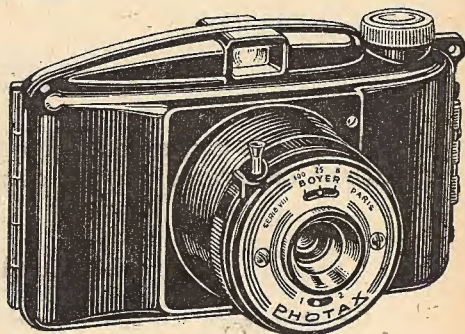


PHOTAX 6x9 IVF
et **SYNCHROFLASH PHOTAX**
Nouveau déroulement

Breveté S.G.D.G.

PHOTAX 6x9 III V^A
Façade gravure métallique

nouveau déroulement
Breveté S.C.D.C.



une nouveauté

dernière création :

PHOTAX V 6x9 et 6x6

synchronisé — 2 formats

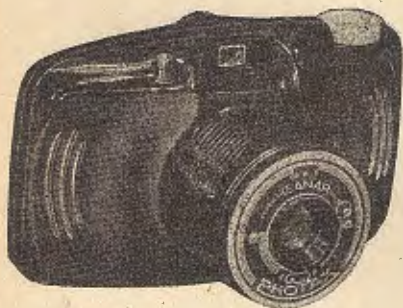
Nouvelle forme. — Plaques rainurées, chromées pour bonne prise en mains de l'appareil.

Nouvelle optique pour l'agrandissement en grands formats et la photographie en couleurs.

Nouvel obturateur compensé à 3 vitesses et 2 diaphragmes synchronisés pour **PHOTAX** flash. Déclenchement sur le corps de l'appareil avec blocage.

Nouveau déroulement (breveté S.G.D.G.) pour mise en place très facile de la bobine et le passage complet et régulier de la pellicule.

Cache spécial sur boîte à lumière pour les 2 formats 6x9 et 6x6.



INFORMATIONS POLYTECHNICIENNES

● RENSEIGNEMENTS GENE- RAUX - SECRETARIATS	49	I. — Chemins faisant, par MILHAUD (1917).	
● TRIBUNE DU G. P. X. Assemblée générale - Programme des réunions	50	II. — Les bons élèves, par PAULHAC.	
Dates à retenir	53	● FEDER. NAT. DE L'ARTILLERIE. 59	Sainte-Barbe.
Deuxième séjour aux sports d'hi- ver	54	● TRIBUNE DE LA S. A. S.	59
● CHRONIQUE DE L'ECOLE.		Annuaire.	
I. — Présentation des conscrits au drapeau	54	● TRIBUNE DES GROUPES AFFI- LIÉS	59
II. — Revue Barbe 1955	55	Groupe X - Cybernétique.	
III. — L'École polytechnique s'agrandit	55	● TRIBUNE DE LA S. A. X.	60
IV. — Retour aux traditions. Le point gamma 1956	56	Taxe d'apprentissage.	
V. — Conférences polytechni- ciennes	58	● INFORMATIONS DIVERSES :	
● BIBLIOGRAPHIE - RENSEIGNE- MENTS	59	I. — Carnet polytechnicien	63
		II. — Communiqués des promos 1901 - 1913 - 1921 - 1923 - 1931 - 1935 - 1940	64
		III. — Petites annonces	66

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX — SECRETARIATS

● Les secrétariats de l'A.X., S.A.S., S.A.X., sont à l'École polytechnique, 17, rue Descartes, Paris (5^e).

Central téléph. de l'École : ODEon 32-83.

● Les secrétariats de l'A.X. et de la S.A.X. sont sous la direction du général CALVEL (1902) et ouverts, le matin, de 9 heures à 11 h. 30, et l'après-midi, de 14 heures à 18 heures, sauf le samedi.

Le général CALVEL reçoit en principe les lundis, mercredis et vendredis, de 15 heures à 17 heures : prendre rendez-vous, pour être certain de le trouver.

● Le secrétariat de la S.A.S. est sous la direction du général THOUENON (1906) et ouvert les lundis, mercredis et vendredis, de 14 à 18 heures.

Le général THOUENON reçoit en principe ces mêmes jours, de 14 h. 30 à 17 h. 30. Prendre également rendez-vous par téléphone.

Ajouter 20 francs en timbres-poste aux lettres comportant une réponse.

Accompagner toute demande de changement d'adresse de la somme de 30 fr., que la

demande soit adressée à la S.A.S. ou à la S.A.X.

En vue d'éviter les confusions, faire toujours suivre la signature du nom écrit lisiblement, de l'adresse et de l'INDICATION DE LA PROMOTION.

Les envois de fonds destinés à l'A.X. doivent être adressés au secrétariat de la Société des amis de l'X (S.A.X.) et non à celui de l'A.X., pour des raisons de comptabilité ; utiliser le chèque sur Paris ou le mandat-poste, sans indication de nom, ou le virement au C.C. postal de la S.A.X. : PARIS 573-44. Ne pas employer le mandat-carte. Ne pas adresser à la S.A.X. des sommes destinées à la S.A.S. : C.C.P. de cette dernière : PARIS 2139.

AVERTISSEMENT. — Comme pour le bulletin, le comité de rédaction n'entend pas prendre à son compte la responsabilité du contenu des insertions, qui est laissée à leurs auteurs.

Il reste maître de refuser l'insertion d'un communiqué, sans avoir à donner les raisons de son refus.



Groupe parisien GPX : LITré 52-04.
Maison des X : LITré 41-66.

Secrétariat du Bal : LITré 74-12.
Tous trois : 12, rue de Poitiers - VII^e.



NOUS NE POUVONS GARANTIR UNE INSERTION DANS LE NUMERO PARRAISANT LE PREMIER JOUR D'UN MOIS DONNE QUE SI ELLE EST REMISE AU PLUS TARD DOUZE JOURS OUVRABLES AUPARAVANT (DIMANCHES, JOURS FERIES ET JOUR DE REMISE NON COMPRES) SI LA REMISE TOMBE UN SAMEDI OU UN DIMANCHE, L'AVANCER D'UN JOUR OU DEUX.

TRIBUNE DU G.P.X.

Secrétariat : 12, rue de Poitiers (7^e).
LITré 52-04. Ouvert en semaine, sauf
veilles de fêtes, de 14 h. 30 à 18 h. 30,

et le samedi de 14 h. 30 à 16 h. 30.
C. C. P. 2 166 36.

ASSEMBLEE GENERALE

Notre assemblée générale s'est tenue
le **25 octobre**. Les camarades Cointe,
Lissacq, Brocard, Fouquet et Caplain
ont été élus pour trois ans membres
du comité.

A l'issue de l'assemblée, le comité a
désigné son bureau :

Président : Hannotiaux (29). Vice-
présidents : Cointe (14), Monnier (29).
Secrétaire général : Oudot (07). Secré-
taire général adjoint : Lissacq (12).
Trésorier : Davrainville (08).

PROGRAMME DES REUNIONS

Samedi 10 décembre : visite techni-
que du laboratoire national d'hydrauli-
que dans l'île de Chatou.

Rendez-vous : 14 h. 30 à l'entrée du
laboratoire.

Durée probable de la visite : 2 h. 30.

S'inscrire au plus tard le jeudi 6 dé-
cembre au secrétariat du G. P. X. qui
remettra aux intéressés une carte pos-
tale donnant l'itinéraire à suivre.

Dimanche 11 décembre : thé dansant
à la Maison des X, de 16 h. 30 à 20 h.

Les membres du groupe peuvent ob-
tenir des invitations pour leurs parents
et leurs amis. Des tables peuvent être
retenues à l'avance au secrétariat.

Dimanche 11 décembre : promenade
à pied d'une demi-journée à Port-Royal-
des-Champs et la vallée de Chevreuse,
sous la conduite de notre camarade
Chêne-Carrère.

Rendez-vous au métro Denfert-Roche-
reau, quai de départ de la ligne de
Sceaux, direction Saint-Rémy, à 13 h. 10.
Départ à 13 h. 24 pour Saint-Rémy-les-
Chevreuse. Arrivée à 14 h. 03.

De Coubertin à Chevreuse, le chemin
de Jean-Racine, St-Lambert, Port-Royal-
des-Champs. Visite de Port-Royal.

Retour suivant le temps par Milon et
Saint-Rémy, ou par Le Manet et Trap-
pe. Retour à Paris vers 18 h. 30.

Judi 15 décembre : réunion men-
suelle à la cité universitaire. Arbre de
Noël. **On ne dansera pas.**

Dans la salle de spectacle, à 14 h. 45
précises, matinée enfantine.

Au programme, avec l'orchestre de
Léo Laurent :

— le célèbre magicien Henry Naltet,
président des illusionnistes de France.

— concours de bicyclettes sur home
trainers avec Edith Paulus.

— Hopp et Picratt, les clowns du cir-
que Médrano et du cirque d'Hiver.

Le goûter qui coupe habituellement le

spectacle ne sera pas servi au restau-
rant de la cité. Des croissants, brio-
ches, etc., seront mis en vente dans le
hall.

Après le goûter, tombola et distribu-
tion de jouets.

Attention : chaque enfant sera muni
d'un billet numéroté rose qu'il devra
conserver jusqu'à la distribution des
jouets. Un tirage au sort déterminera
les trente premiers enfants ayant à
choisir suivant leurs goûts parmi les
plus beaux jouets, puis la distribution
se poursuivra rang par rang, comme
les années précédentes ; se procurer
au secrétariat les invitations pour les
personnes qui ne sont pas membres du
groupe, jeunes enfants et invités. Pour
les jeunes enfants ayant leur carte
personnelle de membre du groupe, s'a-
dresser au secrétariat pour se procurer
le ticket rose qui, seul, donne droit aux
jouets.

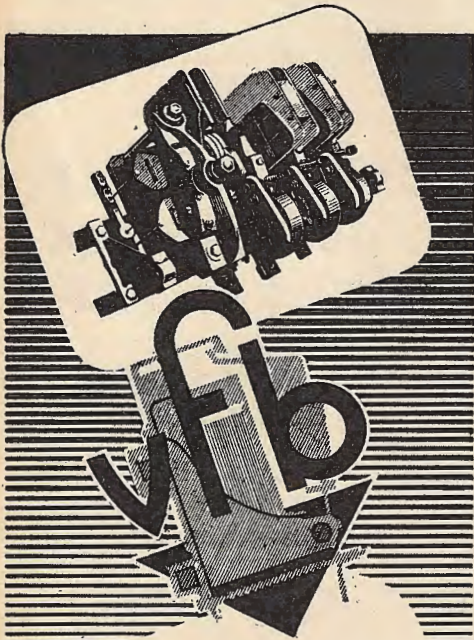
Samedis 10 et 17 décembre : à 14 h.,
cours de danse, 8, rue Jean-Goujon.
(Voir « La jaune et la rouge » du
1^{er} novembre.)

Samedi 17 décembre : sous la con-
duite de Mme Legrand, visite des hôtels
du Crédit foncier de France (réamé-
nagés par M. le gouverneur Derooy.
Rendez-vous à 14 h. 30, 17, place Ven-
dôme.

Participation aux frais : 250 frs par
personne. S'inscrire au secrétariat.

Vendredi 23 décembre : départ du ski
de Noël. Voir tribune du 1^{er} novembre,
complétée par les renseignements ci-
après :

1^o) Les inscriptions sont définitives,
une fois reçu le versement forfaitaire
figurant au tableau publié le 1^{er} no-
vembre, et que nous rappelons ci-
après : (chiffres rectifiés sous réserve
d'ajustements de détails).



**sécurité
automatisme
simplicité**

grâce aux applications rationnelles de l'appareillage électrique automatique à commande par

Contacteurs V.F.B.



11, R. DE DIANE, ARGENTEUIL (S.O.)
TÉL. ARG. 16-45 ET LA SUITE

M. BERMANN 1917.

PUB. G. BAUDEL PARIS

**L'ORGANISATION
PIERRE MICHEL**


S'AGRANDIT

POUR MIEUX
VOUS SERVIR



20 INGÉNIEURS
A VOTRE
DISPOSITION

NOUVELLE ADRESSE


KLE. 38.69



27

16^{me} ARR^t

**AVENUE
PIERRE I^{er} DE SERBIE**



Le
seul
avion
européen
SUPERSONIQUE
en VOL HORIZONTAL
commandé
en
grande
série:

Super-Mystère B1

ENTREPRISE DESCHIRON

S.A.R.L. au Capital de 600.000.000 de Francs
126, Bd Auguste-Blanqui, PARIS-13^e
PORT-Royal 11-95

TRAVAUX PUBLICS

GROS TERRASSEMENTS MÉCANIQUES
GROS BÉTONS - BÉTON ARMÉ - TRAVAUX
SOUTERRAINS - TRAVAUX EN RIVIÈRE

BARRAGES ET AMÉNAGEMENTS
HYDRAULIQUES - CENTRALES THERMI-
QUES - VOIES FERRÉES - ROUTES ET
AUTOROUTES - TERRAINS D'AVIATION
PONTS ET OUVRAGES D'ART - FONDA-
TIONS - BATIMENTS ET EQUIPEMENTS
INDUSTRIELS - EGOÜTS ET EMISSAIRES



Michel DESCHIRON 1938

LA CONFIANCE

Entreprise privée régie par le décret du 14-6-38
Fondée en 1844 - Capital 115 millions

ADMINISTRATEURS

H. Humbert (02), A. de Montalivet (12)

C^{ie} GÉNÉRALE D'ASSURANCES

Entreprise privée régie par le décret du 14-6-38
Fondée en 1876 - Capital 250 millions

ADMINISTRATEURS

A. Bodin (96), L. Brochu (08)

LE PATRIMOINE

Entreprise privée régie par le décret du 14-6-38
Fondée en 1880 - Capital 200 millions

DIRECTION DU GROUPE

G. Tattevin (17),

H. Maury (22), H. Cozy (26)

26 à 30, rue Drouot - Tél 98-60

*Indépendant
de tout groupement*

J. L. GENDRE (20 SP)

Ingénieur civil des Mines
Docteur en droit

BREVETS D'INVENTION

29, rue de Provence, Paris
PRO 00-73

*Libre de ses tarifs
en France et à l'Étranger*

Participant désirant	pas de billet en France	billet de 2° classe
Pas de billet en Suisse.	500	6.300
Billet de 2° classe en Suisse	3.200	9.000

La feuille d'inscription doit être signée à l'emplacement prévu ; dans le cas de participants de moins de 21 ans, la signature des parents doit accompagner celle de l'intéressé, et dans tous les cas les mots « Lu et approuvé » doivent précéder la signature.

2°) Sous réserve d'ajustement de minime importance, le prix de 20 F. suisses par jour est confirmé, service compris, ainsi que le transport des bagages, mais boisson et suppléments en sus.

3°) La liste d'inscription sera arrêtée le samedi 5 décembre, à midi.

4°) Une réunion préparatoire des participants (et de leurs parents s'il y a lieu) aura lieu en une fin d'après-midi à la Maison des X, pour faire connaissance, recevoir les derniers renseignements et quelques recommandations.

5°) L'intérêt d'une assurance à prendre avant le départ est rappelé à chacun.

6°) Le secrétariat est à la disposition des participants pour donner tous renseignements et précisions qui ne figureraient pas au présent bulletin ni à celui du 1^{er} novembre.

7°) En plus des devises à obtenir sur présentation du passeport, chacun peut emporter avec soi 20.000 F. français, ce qui, dans une famille, peut permettre à

certains d'entreprendre le voyage avec une simple carte d'identité et sans passeport.

8°) On peut se procurer avant le départ, et contre paiement en francs français, aux bureaux du C. F. F., 16, Bd. des Capucines, des abonnements pour le chemin de fer de la Parsenn, intéressant plutôt pour les bons skieurs.

9°) Depuis un an, un nouveau téléphérique (Bräma-Bühl) a ouvert une nouvelle belle zone de ski.

Vendredi 31 décembre : réveillon - tenue de soirée.

Le G. P. X. vous convie à venir nombreux à ce réveillon de fin d'année dans les salons de la Maison des X, rue de Poitiers.

A partir de 22 h. 30, orchestre et cocktails vous prépareront à attaquer joyeusement un menu du tonnerre... et l'année nouvelle.

Le champagne sera bien frappé, les attractions de choix, le cotillon à bloc et un orchestre atomique vous fera tourbillonner jusqu'à l'aube.

Le prix du réveillon est de 2.500 F. par personne. Ce prix comprend tout sauf les vins, champagnes, eaux minérales et autres boissons servies à table au cours du repas.

Amenez tous vos amis, membres du G.P.X. ou non.

Inscrivez-vous, le G.P.X. fera le reste...

DATES A RETENIR

Dimanche 8 janvier : sous la conduite de Mme Legrand, exposition des grands ébénistes français du XVIII^e siècle, au musée des arts décoratifs. Voir la « jaune et rouge » du 1^{er} janvier.

Dimanche 15 janvier : thé dansant à la Maison des X.

Mercredi 25 janvier : bal costumé au cercle militaire, place Saint-Augustin, de 22 h. à l'aube.

Thème : La redoute jaune et rouge.

Tenue de soirée ou travesti, en se

conformant aux règles suivantes comme travesti : tout costume n'ayant, à l'exception de galons et rubans, que les couleurs jaune franc et rouge vif, ou l'une de ces deux couleurs. Comme tenue de soirée : habit ou smoking, orné d'une fantaisie jaune et rouge, boutonnière, ceinture, etc., ou robe du soir de préférence blanche ou noire, agrémentée de même.

Entrée réservée aux membres du G.P.X. sur présentation de leur carte 1955-56, à leurs invités et aux élèves en uniforme.

Jeudi 9 février : matinée costumée pour les enfants, à la Maison des X.

Mercredis 22 février et 21 mars : soirées mensuelles à la cité universitaire (actes à confirmer).

Dimanches 12 février et 11 mars : thés dansants à la Maison des X.

Bridge : tous les mercredis à la Maison des X, de 21 h. à minuit, bridge pour les membres du G.P.X. Entraînez-vous pour défendre la coupe Watrin,

que nous avons conservée à nouveau cette année.

Théâtre : voir « La jaune et rouge » du 1^{er} novembre.

Piscine : voir « La jaune et rouge » du 1^{er} novembre.

Equitation : les séances d'équitation ont repris depuis fin octobre. Prière aux retardataires de se renseigner au secrétariat et de s'inscrire le plus tôt possible.

DEUXIEME SEJOUR AUX SPORTS D'HIVER

En mars, à Sestrières (Italie)

Voir « La jaune et rouge » du 1^{er} novembre, complétée par les renseignements ci-après :

Départ de Paris le **jeudi soir 1^{er} mars**, retour à Paris le **lundi matin 12 mars**.

Nous avons déjà des inscriptions pour les 25 places que nous avons pu retenir ferme, mais nous aurons très certainement de nouvelles possibilités et le secrétariat reçoit dès maintenant des inscriptions supplémentaires.

Une somme de 5.000 francs est de-

mandée lors de ces inscriptions supplémentaires. Elle sera remboursée si l'inscription ne peut pas être honorée (ce que nous saurons en janvier).

Voyages de Pâques et de Pentecôte

Voir « La jaune et rouge » du 1^{er} novembre.

Il est rappelé que les camarades intéressés par ces voyages doivent se faire connaître au secrétariat au plus tard le 10 décembre.

CHRONIQUE DE L'ECOLE

I. — PRESENTATION DES CONSCRITS AU DRAPEAU

Les conscrits de la promotion 1955 seront présentés au drapeau de l'Ecole le samedi 3 décembre, à 10 h. 30.

Tous les anciens sont cordialement invités à cette cérémonie qui sera présidée par M. le ministre de la défense nationale, en présence de nombreuses autorités civiles et militaires.

Entrée par le 5, rue Descartes, avant 10 h. 15, sur présentation du papillon ci-dessous.

Ecole polytechnique

Présentation des conscrits au drapeau

Samedi 3 Décembre 1955

Monsieur (promo)

est invité à assister à la présentation au drapeau de l'Ecole polytechnique de la promotion 1955.

Nombre de personnes l'accompagnant :

Entrée par le 5, rue Descartes.

3 décembre 1955 avant 10 h. 15.

(A couper suivant le pointillé)

II. — REVUE BARBE 1955

Les élèves de la promotion 1954 ont le plaisir de vous inviter à la revue Barbe 55 : « Le nouvel argot d'Ulysse », qui sera donnée à l'amphithéâtre de physique (entrée 21, rue Descartes) aux dates et heures suivantes :

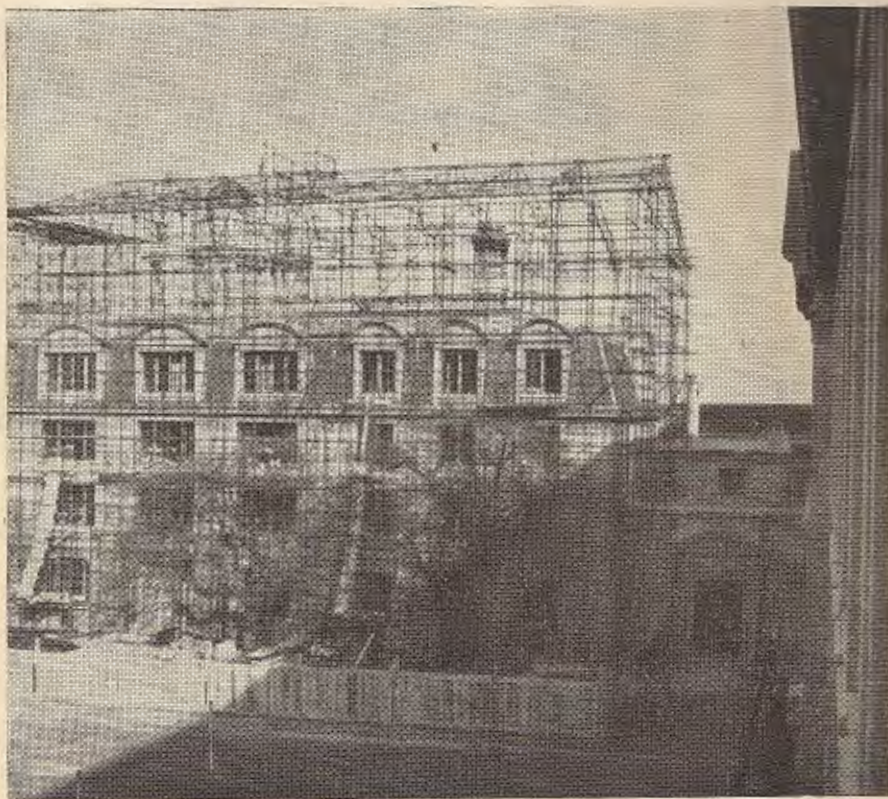
- samedi 3 décembre, à 21 heures, sous la présidence de M. le colonel Pamart, commandant en second ;
- dimanche 4 décembre, à 15 heures, sous la présidence de M. le général Leroy, commandant l'Ecole ;
- dimanche 4 décembre, à 21 heures, sous la présidence de M. l'Ingénieur général des mines, directeur des études.

Le traditionnel feu d'artifice sera tiré après la dernière séance du dimanche soir.

L'entrée est ouverte à tous les polytechniciens, à leur famille et aux invités qui les accompagnent.

III. — L'ECOLE POLYTECHNIQUE S'AGRANDIT

La situation privilégiée de l'Ecole polytechnique, au cœur du Paris étudiant, présente outre ses avantages quelques inconvénients. En particulier, l'Ecole, enserrée dans les rues qui la bordent, ne peut espérer se développer suffisamment sur le plan horizontal. Depuis 1935, son périmètre est utilisé à plein, cependant que les besoins de tous ordres : laboratoires, locaux de travaux pratiques, salles d'instruction militaire, ne cessent de croître.



Surélévation du Foch - Construction de l'échafaudage (Nov. 1955)

En outre, les travaux de réfection du pavillon Joffre ont apporté dans la vie des élèves un confort supplémentaire particulièrement souhaitable — ceux qui ont habité le vieux Joffre en sont plus convaincus que quiconque — mais ont réduit la capacité de ce bâtiment, malgré l'adjonction d'un étage supplémentaire.

Les augmentations d'effectifs envisagées ont conduit le commandement à rechercher la possibilité de loger, si possible en deux pavillons distincts, deux promotions de l'ordre de 300 élèves chacune. Compte tenu des possibilités actuellement existantes en accroissant légèrement la capacité du pavillon Joffre et en utilisant les locaux du vieux Monge et du nouveau Monge, la solution retenue consiste à surélever d'un étage le pavillon Foch, inauguré en 1929. Cette surélévation s'accompagne de l'extension horizontale des locaux occupés par les élèves vers les appartements situés dans la partie ouest du pavillon. Elle permettra de loger après exécution complète des travaux environ 300 élèves, par groupes de quelques unités disposant d'un ensemble salle d'études, casernement et bloc hygiène analogue dans son principe aux réalisations du pavillon Joffre. Cette transformation consacrera la fin de l'« ère des salles » étirées le long d'un même couloir, solution qui présentait bien des avantages pour la discipline quotidienne...

La direction des travaux du génie, après une étude approfondie du problème, a retenu la solution suivante : surélévation du pavillon qui conserve — tout en les masquant — les combles actuels aux fermes de béton armé, et dans lesquels sont incluses les canalisations d'eau et de chauffage.

Le travail sera conduit sous l'abri d'un « parapluie » dont l'échafaudage est actuellement mis en place, et sera mené, sans interrompre, au cours de l'année scolaire 1955-56, l'utilisation par les élèves de deux des trois étages existants.

Lorsque la surélévation sera terminée : gros œuvre et canalisations diverses, le travail de rénovation intérieure des étages actuellement occupés sera entrepris par tranches successives, de façon à laisser en permanence à la disposition de l'Ecole trois étages sur les quatre existant alors pendant toute la durée des travaux.

La question à résoudre a présenté des difficultés particulières dues à la nature du sous-sol sur lequel s'appuie le pavillon Foch. Celles-ci ont été surmontées et, d'ici peu, le « Joffre » risque d'être dépassé dans la voie du confort moderne par le « jeune Foch » actuellement distancé, mais dont la rénovation complète est maintenant une question de mois.



Les ressources de l'Ecole polytechnique en matière de casernement auront alors atteint leur niveau maximum. Il n'en sera pas de même des besoins ; tout développement ultérieur ne sera réalisable que par l'édification de constructions nouvelles destinées à l'Ecole et à ses services sur l'emplacement du bloc d'immeubles qui lui appartient déjà et situé dans l'enclave des rues d'Arras et Alfred-Cornu.

IV. — RETOUR AUX TRADITIONS LE POINT GAMMA 1956 (Suite)

Dans le n° 88 de « La jaune et la rouge » (1-11-1955) nous avons commencé une campagne tendant à rendre à la fête du point gamma son caractère entièrement polytechnicien. Nous continuerons dans les numéros suivants de notre publication.

Pour aujourd'hui, nous reproduisons ci-dessous une étude historique sur le point gamma rédigée par notre camarade Lamothe (1908), ancien directeur des études, et suivie d'un commentaire et d'un appel de notre camarade Dumanois, président de la S.A.X.

HISTOIRE SUCCINCTE DU POINT GAMMA

par LAMOTHE (1908)

La fête du point gamma a été instituée en 1862 sur la proposition d'Emile Lemoine.

D'après Albert Lévy et G. Pinet (Argot de l'X, p. 239), cette fête était « en quelque sorte la continuation du bal des « fruits secs » disparu en 1848 (1). Continuation un peu tardive, on en conviendra.

Cette fête du point gamma fut supprimée en 1870, puis reprise en 1878 et 1879. Elle fut interdite par le ministre en 1880, sans doute comme suite à un rapport sur la « discipline, l'administration et l'enseignement » qu'il avait demandé au général Dourelaine. Le ministre de la guerre était alors, je crois, le général Farré.

A ce moment le point gamma aurait été « remplacé » par une semaine de vacances, à la fin des examens de février (Argot de l'X, p. 242).

« Cette fête, restée en sommeil pendant près de quarante années a reparu sous une autre forme au quartier Lhomond après la guerre » de 1914 (général Alvin).

La semaine de vacances α , bien entendu, été maintenue !



En quoi consistait cette fête ?

Je ne dispose plus des documents pour le rechercher, mais il semble bien, d'après les dessins de l'époque, qu'à l'origine, c'était une sorte de mascarade organisée par les seuls élèves de l'école qui y assistaient seuls — en principe.

Plus tard, à une époque que je ne puis préciser, les antiques et leur famille furent invités. On sait que ces dernières années, il suffit pour assister au point gamma, d'acheter une carte d'entrée et une importante réclame est faite dans toute la région parisienne pour attirer les visiteurs.

Dans un autre ordre d'idées, disons qu'anciennement tout était organisé par les élèves.

En 1929, à la suite de désordres qui avaient marqué le point gamma de 1928, le général commandant l'école interdit aux élèves de gérer les bars, et fit assurer le service des buffets par un gestionnaire.

Actuellement, il est fait un large appel à l'extérieur pour l'organisation matérielle de la fête. C'est certainement plus coûteux mais les élèves perdent, paraît-il, moins de temps. Le point de comparaison n'a pas été indiqué. A supposer que l'on puisse tracer une courbe du temps perdu chaque année par la moyenne des élèves à l'occasion du point gamma, en excluant les périodes où il n'existait pas (2) on constaterait bien certainement qu'elle présente d'importantes oscillations, mais je suis persuadé que la courbe moyenne donnant l'allure générale est nettement ascendante.

Il serait intéressant d'établir un parallèle entre l'évolution de l'organisation matérielle du point gamma et celle de la campagne de caisse qui a pris des proportions insoupçonnées de bien des antiques.

On pourrait étendre utilement la comparaison au bahutage qui, en dépit des interdictions successives de 1888, de 1911 et de 1927 (3) a toujours lieu.

(1) Au début et pendant une cinquantaine d'années, il y a eu à peu près dans chaque promotion un certain nombre de « séchés ». En 1848 en raison des faits politiques que l'on connaît, le Gouvernement ayant décidé qu'il n'y aurait pas de « séché » (à l'époque ce n'était pas le terme employé, peu importe) le bal des « fruits secs » c'est-à-dire des séchés n'avait pas de raison d'être. (Je cite de mémoire et m'excuse par avance si je commets quelque erreur).

(2) Il y a cependant encore un nombre important d'antiques qui n'ont pas connu, comme élèves, cette fête du point gamma.

(3) La dernière en date fait l'objet de la circulaire 11 202 D du 21 novembre 1927, elle est signée Paul Painlevé. Celui-ci avait déjà rappelé le 10 décembre de l'année précédente que les brimades étaient interdites.

L'histoire succincte du point gamma est publiée ci-dessus à la demande du camarade Lamothe (1908) persuadé que pendant les dix ans où il a été directeur des études, la courbe du temps perdu à l'occasion du point gamma est nettement ascendante, sans d'ailleurs qu'il ait eu les moyens de l'empêcher.

Il est certain que le point gamma apporte une perturbation dans les études : je me souviens d'avoir eu, comme examinateur, une réaction sévère vis-à-vis d'un élève, d'une ignorance excessive, qui m'avait donné comme excuse qu'il avait travaillé au point gamma.

Il serait désirable évidemment que le temps perdu soit minimum et je ne doute pas que le camarade Lamothe, quand il était à l'X, n'ait participé que modérément au bahutage et aux campagnes de caisse, et n'ait consacré tout son temps aux cours Carva. Il y a bien des choses désirables : qu'il n'y ait plus de guerre, plus d'injustices, et que π soit commensurable... ; mais l'on ne peut que venir en aide aux hommes de bonne volonté qui tendent vers le meilleur.

Or pendant ces dernières années, le point gamma avait pris une allure que d'aucuns avaient trouvé scandaleuse avec une publicité de mauvais aloi.

On ne peut donc que se féliciter de l'initiative courageuse prise par la caisse de ramener le point gamma dans le cadre d'une fête purement polytechnicienne en donnant une dérivée négative à la courbe du temps perdu.

Comme suite à l'exposé des caissiers dans « La jaune et la rouge » du 1-11-1955, p. 67, j'engage très vivement tous les camarades vieux ou jeunes à utiliser le bulletin ci-dessous et à se montrer généreux. Ce faisant, je traduis fidèlement le sentiment du conseil d'administration de la SAX qui en a délibéré et désire vivement que l'expérience tentée par les caissiers obtienne le plus grand succès.

P. DUMANOIS,
Président de la S.A.X.

(Découper suivant le pointillé et retourner à la Caisse des élèves de l'Ecole polytechnique (CEEP), 5, rue Descartes, avant le 1^{er} février 1956.)

MONSIEUR (nom, adresse et promo)

désire recevoir (nombre) cartes d'entrée au point gamma du 29 avril 1956.

(Voir article : « L'expérience que nous tentons » dans « La jaune et la rouge » du 1^{er} novembre 1955.)

Le versement correspondant (800 frs par carte) vous parvient (1) :

- ci-joint
- en un prochain courrier par
- chèque bancaire au nom de la C.E.E.P., 5, rue Descartes, Paris (5^e) ;
- chèque postal au C. C. P. Paris 5860-34.

(1) Rayer les mentions inutiles.

(Découper suivant le pointillé)

V. — CONFERENCES POLYTECHNICIENNES

L'amphithéâtre Gay-Lussac devant être utilisé pour les besoins de l'enseignement donné à l'école, les conférences polytechniciennes de la 22^e série auront lieu à l'amphithéâtre Arago.

Entrée : 7, rue Alfred-Cornu.

Il est bien précisé que la conférence polytechnicienne du **mardi 6 décembre 1955**, à 18 heures, sera faite par M. le professeur Yves Le Grand, examinateur des élèves.

2617/44
12-12-55

BIBLIOGRAPHIE

RENSEIGNEMENTS DE LIBRAIRIE

I. — **Chemins faisant** (tranches de vie) par Jean MILHAUD (1917).

1 volume, 300 pages, format 18x23, tirage limité, sur papier de luxe alfa, exemplaires numérotés et signés par l'auteur. Prix : 2.500 francs.

Prix de souscription jusqu'au 25 décembre : 1.800 francs.

Editions « Hommes et techniques », 33, rue Jean-Goujon, Paris (8^e).

C. C. P. Paris 299-90.

(Le livre paraîtra dans les premiers jours de janvier 1956.)

II. — **Les bons élèves**, par Jean PAULHAC.

Aux Editions Denoël, Paris.

FEDERATION NATIONALE DE L'ARTILLERIE

SAINTE-BARBE

Le déjeuner officiel de Sainte-Barbe aura lieu, cette année, à l'Ecole, le **dimanche 11 décembre**, à 13 heures, sous la présidence du général d'armée Maurin.

Il sera précédé à midi de la messe traditionnelle en l'église Saint-Etienne-du-Mont et d'une minute de silence, à

12 h. 55, devant le monument aux morts de l'Ecole.

Dans les circonstances présentes, il importe que les X participent le plus possible à cette manifestation.

Pour tous renseignements et adhésions, s'adresser au secrétaire Pringuet, 30, Bd Henri-IV, Paris (4^e).

TRIBUNE DE LA S.A.S.

ANNUAIRE

Des retards s'étant produits dans la parution des derniers annuaires, des mesures vont être prises pour activer la publication de l'annuaire 1956.

A cet effet, seuls seront retenus pour la rédaction de cet annuaire les renseignements parvenus avant le **1^{er} janvier 1956**.

Par ailleurs, les camarades sont instamment priés de fournir eux-mêmes les renseignements qui les concernent ; pour les décès, les renseignements sont à fournir, autant que possible, par la famille. Toutefois les délégués de promos et les correspondants de la S.A.S. sont invités à fournir de leur côté les renseignements **sûrs** qu'ils possèdent.

TRIBUNE DES GROUPES AFFILIES

GROUPE X-CYBERNETIQUE

Notre prochaine réunion aura lieu le **jeudi 8 décembre** à la Maison des X. A 21 heures, le père Russo (29) nous parlera de « La cybernétique et la notion de machine ».

Dîner prévu à 19 h. 30 par ceux qui se sont inscrits.

Les adhésions nouvelles à notre groupe sont reçues en séance ou par le secrétaire Laloe (32), 8, Bd Jean-Mermoz, Neuilly (Seine).

GRACE A LA TAXE D'APPRENTISSAGE nos camarades industriels peuvent favoriser L'ENSEIGNEMENT PRATIQUE A L'ECOLE

I. — Nécessité de s'intéresser fortement aux laboratoires de l'école.

Les crédits affectés à l'Ecole polytechnique par le budget de la guerre ont toujours été inférieurs à ses besoins pour le fonctionnement des divers laboratoires.

L'école n'a réussi, au cours de ces dernières années, à donner à ses élèves un minimum d'enseignement pratique que grâce aux ressources que de nombreux chefs d'industrie, s'intéressant à cet enseignement, lui ont consacrées par imputation sur la taxe d'apprentissage à laquelle ils sont soumis.

Actuellement, l'enseignement comporte des manipulations et des travaux personnels très développés et que le conseil de perfectionnement veut largement augmenter pour l'avenir. Le matériel scientifique dont dispose l'école pour de telles études doit être très fortement augmenté.

Or le prix des appareils et des produits nécessaires à la formation scientifique des futurs ingénieurs de l'Ecole polytechnique ont, ces dernières années, subi des augmentations considérables, et les circonstances actuelles ne permettent pas d'espérer voir le budget du ministère de la Défense nationale comprendre une augmentation des crédits attribués à l'Ecole.

II. — Appel aux camarades dans les affaires.

En cette conjoncture, considérant qu'elle a pour objet tout ce qui peut contribuer au maintien de l'école à la tête du haut enseignement scientifique, la Société des amis de l'Ecole polytechnique vient faire appel à la sollicitude éclairée des sociétés ou affaires industrielles, commerciales, financières, etc., et des grandes sociétés nationales.

Ce n'est pas en vain qu'elle s'est jusqu'ici adressée à elles. Elle se permet de la faire de nouveau plus instamment que jamais. La science est de plus en plus à la base des progrès industriels. Est-il nécessaire de rappeler, à l'appui de cette vérité indiscutable, que les industries des U.S.A. accordent annuellement à leurs grandes écoles d'ingénieurs des milliards de dollars de subvention.

C'est par la taxe d'apprentissage que les camarades et les amis de l'Ecole polytechnique peuvent matérialiser leur sollicitude. En particulier les firmes qui emploient les services d'anciens polytechniciens auront ainsi l'occasion d'être reconnaissantes à l'école qui a formé leurs collaborateurs et de l'aider à en former de nouveaux.

A toutes les firmes assujetties à la taxe d'apprentissage, la S.A.X. demande donc d'allouer à l'Ecole polytechnique le prélèvement

maximum qu'elles peuvent faire en sa faveur sur cette taxe, avec droit d'exonération. Ce prélèvement est de 50 % du pourcentage prévu au barème pour la formation des cadres supérieurs.

III. — Mécanisme de la taxe d'apprentissage (1).

Ce mécanisme est bien connu des industriels déjà antérieurement assujettis à cette taxe et il ne paraît pas nécessaire d'en rappeler le détail.

Toutefois ceux qui rencontreraient des difficultés dans l'établissement de leur demande d'exonération, ou qui croiraient nécessaire d'obtenir la vérification des renseignements recueillis auprès des préfectures (service de l'enseignement) pourront consulter le secrétaire de la Société des amis de l'X, qui se fera un devoir d'étudier les cas qui lui auront été soumis.

IV. — Mode de versement.

Une société désireuse de verser à l'Ecole polytechnique une part de la taxe destinée à la formation des cadres supérieurs peut effectuer ce versement à la Société des amis de l'Ecole polytechnique, 17, rue Descartes, Paris (5^e) (chèque bancaire, virement ou versement au compte Paris 573-44), ou à l'agent comptable de la personnalité civile, 21, rue Descartes, Paris (5^e) (chèque bancaire, virement ou versement postal au compte Paris 9065-57).

Le chèque doit parvenir avant le 1^{er} mars 1956 pour le versement effectué au titre de l'année 1955 (art. 3 du décret 51-6755 du 14 juin 1951). L'Ecole adressera en retour deux reçus, dont l'un est destiné à être joint à la demande d'exonération.

V. — Résultats.

La taxe d'apprentissage a rapporté, au titre de l'exercice 1954, aux laboratoires de l'Ecole une somme de l'ordre de 39 millions de francs. L'attention est appelée sur ce que cette somme est très inférieure à la partie de la taxe perçue par d'autres grandes écoles.

Les ressources résultant de telles subventions seront dépensées dans l'année pour les laboratoires. Cette dépense ne peut soulever aucune objection, car les pouvoirs publics ont reconnu la part que l'école prend et prendra de plus en plus à la formation des cadres supérieurs de l'industrie.

(1) Résultant de la loi de finances de 1925 (art. 25) (« J. O. » du 14-7-25), des décrets du 27-12-1934 et du 14-6-1951 (n° 51-6755).

RÉGIE GÉNÉRALE DE CHEMINS DE FER ET TRAVAUX PUBLICS

S. A. au Capital de 300 millions de francs

Siège Social : 52, rue de la Bienfaisance, PARIS-8^e
Registre du Commerce Seine N° 46.402
Tél. : LABorde 76-27, 76-28 et 76-29

AGENCES A :

BEYROUTH - ISTANBUL - YAOUNDE
CASABLANCA - LIBREVILLE - NIAMEY - DAMAS
TRAVAUX PUBLICS ET PARTICULIERS
EXPLOITATION DE RESEAUX FERRÉS

PERROTTE POUILLARD & C^{ie}

HUILES DE LIN BRUTES ET SPÉCIALES

DIEPPE (Seine-Maritime)

Tél. : 1610

Roger PERROTTE (21) Michel PERROTTE (31)



CAOUTCHOUC INDUSTRIEL

Bandes profilées - Pièces moulées - Joints

TUYAUX DIVERS

COURROIES

transporteuses, élévatrices et de transmission



TAPIS (SITYL - SITGOM)

CHAUSSURES "AU COQ"

METALASTIK

caoutchouc collé sur métal

SOUPLEXIT

Portes de car 'tchouc

CAOUTCHOUC SIT, 7, r. du Théâtre PARIS XV^e

DURCIT EN 24 heures

RÉSISTE À 1300

CIMENT FONDU LAFARGE

S.A. DES CHAUX ET CEMENTS
DE LAFARGE ET DU TEIL
32, AVENUE DE NEWYORK PARIS 10^e
N.É. 72-06

S. A. GALLODANA

34-36, rue Moissan — VIL 16-60
NOISY-LE-SEC (Seine)

BÉTON ARMÉ - MAÇONNERIE
C^{NS} INDUSTRIELLES
SILOS - IMMEUBLES

F. DUCHAUSSEY (19 S.P.)

Éts FOURRE ET RHODES

Société Anonyme - Capital : 125.000.00 de frs
R. C. Seine 54 B 1931

Siège Social : 20, rue de Chazelles - PARIS-17^e
Téléphone : WAG. 17-91

TRAVAUX PUBLICS
BÉTON ARMÉ
ENTREPRISE GÉNÉRALE

AGENCES : CASABLANCA - ALGER - TUNIS
BUREAU : TOULOUSE

H. MAUSSET (1923)
 anc. Cabinet **MARDELET, DEGROOTE**, fondé en 1909
 25, rue Jean-Goujon, Paris — BAL. 24-84 —

BREVETS
 MARQUES
 CONTREFAÇONS
 DESSINS ET MODÈLES

**SOCIÉTÉ ANONYME DES CARRIÈRES
 DE LA MEILLERAIE**

Cap. 99.990.000. Siège soc. : Pouzauges (Vendée)
 Siège d'exploitation : La Meilleraie (Vendée)
 Bureau à Paris : 43, rue du Rocher - 8°
 Pierre cassée - Gravières - Graviillons - Sable
 600.000 tonnes par an
 Livraison rapide - Délai assuré
 Béguier (16) Adm. — Geoffroy (16) Adm.
 Eugène (39) Dir.

**SOCIÉTÉ DES MINÉRAIS
 DE LA**

GRANDE ÎLE

MICAS DE MADAGASCAR
 23, rue de l'Amiral-d'Estaing
 PARIS (16°)

AZOPLAN



PAPIERS HÉLIOGRAPHIQUES
 POUR REPRODUCTION DE PLANS
 ET DESSINS

Couleurs fines

DEPUIS : 1720

l e f r a n c

ARCOS

LA SOUDURE ÉLECTRIQUE INDUSTRIELLE

ELECTRODES ENROBÉES

POSTES STATIQUES DE SOUDAGE

Administrateur : KISSEL (1903)

52, rue, Médéric
 Tél. : PER. 31-96

CLICHY
 (Seine)

**C^{ie} AUXILIAIRE
 DE NAVIGATION**

Transports Maritimes de Pétrole

48, rue La Bruyère

PARIS - IX°

SACER

Société Anonyme pour la Construction et l'Entretien des Routes

1, rue Jules-Lefebvre - PARIS (9°)

A. LESBRE P.D.C. (1916) L. MACLOU (1914)

INFORMATIONS DIVERSES

I. — CARNET POLYTECHNICIEN (1)

N. B. - Les textes à insérer doivent être accompagnés du montant des frais calculés au moyen des tarifs portés au bas des pages. Mode de versement : chèque de banque, virement postal au compte de la Société des amis de l'X PARIS 573-44, à l'exclusion des mandats et timbres-poste

PROMO 1893
Décès : 9-9-55, lt-col. CHAVANNE.

PROMO 1895
Décès : 27-10-55, int. gén. ROUFFET.

PROMO 1899
Naissance : Pascaline FERTÉ, 28° petit-enfant de FERTÉ.

PROMO 1900
Naissance : LANGE f. part de la naiss. de ses 19° et 20° pts-enf. : 30-3-55, Gilles GRASSIN ; 20-5-55, Véronique LANCRENON.

PROMO 1901
Mariage : 7-11-55, MAISONS f. part du mar. de sa fille Jeanne avec Jacques ROGER (1939).

PROMO 1904
Décès : 7-10-55, Jean FÈVRE, col. a. brev. ret.
7-11-55, Grenoble, lieut.-colonel Paul VIEILLARD.

PROMO 1907
Naissance : MELLON f. part de la naiss. de son 14° pt-enf. Elisabeth, fille de MELLON (1940).

PROMO 1909
Naissances et mariage : SEVE f. part naiss. 29°, 30°, 31° pts-enf. : Xavier SEVE, 4-2-55 ; Pascal HERVIER, 28-2-55 ; Emmanuel BROCARD, 30-7-55 ; et mar. son fils Bernard (50) avec M^{lle} Chantal BROCARD, 23-7-55.

PROMO 1911
Décès : 6-11-55, Paul GUILLIER.

PROMO 1917
Mariages : colonel CLOGENSON f. part du mar. de sa fille Magguy avec Jean SAURIN, 24-9-55, et du mar. de son fils Henry avec Elysaabeth PLESSE, 21-11-55.

PROMO 1919 Sp
Fiançailles : GARIN f. part des f. de sa fille Marie-Thérèse, pte-fille de GARIN (1877), arr.-pte-fille de PION (1854) avec Raymond SENSFELDER (1953).

Mariage : 27-10-55, LEBOUT f. p. du mar. de sa fille Yvonne avec le Dr Pierre SOUCACHET.

Décès : 3-11-55, CORBERAND.

6-11-55, P. MILLOT, contr. gén. de l'admin. de l'armée.

24-10-55, MESNIL f. part du décès de son fils Jacques.

PROMO 1919 N
Mariage : 10-10-55, COLIN f. part du mariage de son fils Pierre avec Madeleine GERARD.

PROMO 1920 Sp
Naissance : 8-10-55, JEANNIN f. part de la naiss. de son petit-fils Olivier DESPLATS.

PROMO 1921
Mariages : 22-10-55, VASSEUR Charles f. p. du mar. de son fils Pierre (50) avec Anne JEANROT.

29-10-55, CARRU f. p. du mar. de son fils Jacques avec M^{lle} Geneviève LENOIR.

Décès : 18-10-55, s/s-lt Paul GENEVEY, M. P. F., au Maroc, 3° fils de GENEVEY.

PROMO 1922
Naissance : 27-10-55, Creutzwald Marie-Laurence et Evelyne VAZEILLE, ptes-filles de COGNET ont la joie d'ann. la naiss. de leur frère Patrick.

Fiançailles : SOCQUET f. part des f. de son fils Claude avec M^{lle} Monique ESMAULT.

PROMO 1923
Naissances : COUSERGUE f. part de la naiss. de son 3° petit-enf. Thierry GIRARDET, Casablanca, septembre.
13-10-55, Cécile, 6° enfant de NAIGEON.

PROMO 1925
Mariage : 1-10-55, CLEMENTZ f. part du mar. de sa fille Odile, avec Michel TASSART.

PROMO 1927
Naissance : 20-5-55, Véronique LANCRENON, pte-fille de LANCRENON (1876) et LANGE (1900).

Décès : 28-2-55, LANCRENON f. part du déc. de sa mère, fil. de GUIBERT (1854) et veuve du gén. LANCRENON (1876).

PROMO 1929
Décès : 20-10-55, BECKER a la douleur de f. part du décès de sa mère.

(1) Tarif des insertions :

Avis de naissance, de fiançailles, de mariage : 15 francs le mot. Avis de décès : 15 francs le mot. Pour les avis de décès de camarades, les vingt premiers mots sont gratuits.

PROMO 1935

Décès : 15-10-55, R. de MAISTRE f. part du décès de son père.

PROMO 1939

Mariage : 7-11-55, ROGER Jacques f. part de son mar. avec M^{lle} Jeanne MAISONS, fille de MAISONS (1901).

Décès : 28-10-55, ROY f. part du décès de son père.

PROMO 1942

Mariage : 15-10-55, FOURNIER f. part de son mar. avec M^{lle} Antoinette AUBERT.

PROMO 1943

Naissance : 5-11-55, Emmanuelle, sœur d'Antoine et Jérôme BRUNSCHWIG.

PROMO 1944

Naissances : 23-9-55, LECOMTE f. part de la naiss. de son fils Benoit.

7-9-55, Gérard, frère de Daniel RIETY.

12-10-55, Benoit et Odile MAUNOURY ont la joie d'ann. la naiss. de Michel.

Mariage : 5-11-55, MANDELBROT f. p. de son mar. avec M^{lle} Aliette KAGAN, Paris.

PROMO 1945

Naissances : 28-10-55, Patrice, frère de Sylvie ROUGE.

30-8-55, NOGARO f. part de la naiss. de son fils Jean-Marie.

24-8-55, LACOUT f. part de la naiss. de sa fille Catherine.

Mariages : 21-11-55, Jean LEFEBVRE f. part de son mar. avec M^{lle} Andrée SOLLIER.

16-6-55, MACHABERT f. part de son mar. avec M^{lle} Jacqueline BABEAU.

3-10-55, CYNA f. part de son mar. avec M^{lle} Juliette BLUM.

PROMO 1946

Naissances : 1-11-55, Brigitte, sœur d'Alain FRYBOURG.

CHENET f. part de la naiss. de son second fils Guillaume.

4-9-55, PAUPLIN f. part de la naiss. de sa fille Martine.

PROMO 1947

Naissances : 13-11-55, Gilles MINIAOU. 24-10-55, HARRAND fils de HARRAND (14) f. part de la naiss. de son fils Michel.

BOUTRON f. part de la naiss. de ses filles Martine, 25-4-54, et Isabelle, 15-9-55.

PROMO 1948

Naissances : 3-10-55, LEVITT f. part de la naiss. de son fils Gilbert.

14-9-55, MICHON f. part de la naiss. de son fils Thierry.

PROMO 1950

Mariages : 5-11-55, SCHWOB f. part de son mariage avec M^{lle} Jacqueline BRICHET.

29-10-55, VASSEUR f. part de son mar. avec Anne JEANROT.

Décès : 8-11-55, MACQUET, ing. mil. de l'air, mort en serv. aérien commandé, lég. d'hon. à titre posthume.

PROMO 1952

Naissance : 28-10-55, POUPART-LAFARGE f. part de la naiss. de sa fille Dorothee.

Fiançailles : LAGET f. part de ses f. avec M^{lle} Martine JORE.

Mariages : 2-9-55, POISSONNIER f. part de son mariage avec M^{lle} Claude GUILLOT.

17-9-55, VINCIGUERRA f. part de son mar. avec M^{lle} Marguerite HERVÉ.

10-9-55, MAILLARD f. part de son mar. avec M^{lle} Marie-Madeleine SCHARR.

PROMO 1953

Fiançailles : SENSFELDER f. part de ses f. avec M^{lle} Marie-Thérèse GARIN.

II. — COMMUNIQUES DES PROMOTIONS (1)

PROMO 1901

Rappel du déjeuner du 17 décembre, à 12 h. 30, Maison des X.

PROMO 1913

Déjeuner annuel jeudi 15 décembre, à 12 h. 30, à la Maison des X. Réponses à Lechères, 91, rue Erlanger, Paris (16^e).

PROMO 1921

Déjeuner de promo dimanche 22 janvier 1956, à 12 h. 30, à l'école. Des convocations seront envoyées.

PROMO 1923

Réunion cocktail le 13 janvier 1956, à 18 heures, Maison des X. Que les « provinciaux » essaient d'y venir.

PROMO 1931

Magnan entre hommes, samedi 17 décembre, à 12 h. 30, Maison des X. S'inscr. à Crusset, 122, Bd Murat, JAS. 36-56, et Michel, 27, av. Pierre-I^{er}-de-Serbie, KLE. 38-69.

PROMO 1935

Réunion samedi 17 décembre, de 18 à 20 heures, chez Rozes, 59, quai Branly.

PROMO 1940

Déjeuner de promo samedi 18 février 1956, à 12 h. 30, à la Maison des X. Adhésions à Caplain. Envoi espéré prochain d'un bulletin de liaison.

(1) Tarif : 5 francs le mot.

J. HANAU

36, Avenue Hoche - PARIS (VIII^e arr^e) — Wag. 40-92



TRANSACTIONS IMMOBILIERES

de toute nature



Références d'Anciens Elèves de l'ECOLE POLYTECHNIQUE

FORGES ET ACIERIES DE

VÖLKLINGEN

(SARRE)

Administration Séquestre des Acieries Röchling

TOUS
LES
ACIERS

BUREAUX A PARIS :

56, av Victor-Hugo (16^e) - KLEber 53-00

DU PETROLE...

AUX PRODUITS CHIMIQUES...

- Alcool Isopropylique
- Acétone
- Acétate d'Isopropyle
- Oxyde d'Ethylène
- Glycols
- Ethanolamines
- Ethers du Glycol et dérivés
- Polyglycols liquides et cires d'Oxyde

NAPHTACHIMIE

23, avenue F.-D.-Roosevelt - PARIS-8^e
ELY. 99-39

Usine à LAVERA,
par MARTIGUES (B.-du-R.)

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'ORGANISATION

2, Avenue de Ségur
SOL. 99-10

III. — PETITES ANNONCES

DEMANDES DE SITUATIONS

Les demandeurs de situations sont instamment priés de nous aviser quand leur demande reçoit satisfaction. De même les employeurs quand leurs offres ne sont plus valables, même si le bénéficiaire n'est pas un polytechnicien.

Les correspondances provenant des demandeurs ou des employeurs ne sont transmises que si elles sont accompagnées du montant de l'affranchissement : il est recommandé, à cet effet, de joindre aux demandes d'insertion quelques timbres ou la valeur de ceux-ci. Rédiger les insertions en employant autant que possible les abréviations.

1° PAR LES CAMARADES

Tarif : 5 fr. le mot. Voir N. B. en tête du « Carnet polyt. »

N° 277. — Cam. 60 aine, qde habitude aff. et études techn-financ. ch. sit. appoint.

N° 279. — Jeune cam. donn. leçons maths physique chimie. COSTA, 270, r. St-Jacques.

N° 280. — Cam. 60 ans, off. retr. ing. aéro, 5 ans pratique questions propr. indust. ds cab. brevets invention ch. sit. Lit angl. et all.

N° 253. — Cam. (24) actif, organis. intér. quest. sociales, gdes facil. adapt., aimant études diverses, conn. droit, parlant angl. un peu espagn. ayant exercé fonct. techn. et admin. Sit. actuelle instable, rech. poste direct. service techn-comm. admin. secrét. général France, colon. étranger, lui permettant accéder fonct. import.

N° 282. — X 30 ans, rech. poste techn. ou tech-comm. préf. secteur chimique.

N° 284. — 35 ans, habitué vie très active France et étranger pdt laquelle fréquenté ateliers (particul. méca.) avec responsab. important. admin., comm., financ., sociales, ch. sit. région Paris. Libérable délai max. 3 mois.

N° 286. — Cam. 28 anc. off. sup. arti, 8 ans sérieuse expér.

indust. ds importantes entrepr. comme chef serv. comm. attaché direction gén. et chef serv. approv. (pratique import-export) parle angl. ch. poste direct. gén., comm. ou simil.

N° 288. — Ancien GM promo 14 parlant courant allem. angl. italien, ch. sit. admin. ou études ds firme ou organisme profess.

N° 259. — Cam. doct. en droit rech. PARIS sit. mett. à prof. ses capacités techn. admin. et jurid. ainsi que son expér. des affaires.

N° 289. — Cam. 39 ans, bonne conn. méca. ayant expér. affaires privées et assuré direction techn-comm. ds grosse sté ch. sit. correspondante préf. province.

N° 290. — Cam. 50 ans off. sup. désir. prendre retr. act. org. ch. poste pr sec. patron moyenne ou pte entrepr. ou adjt dir. Conn. all. angl.

N° 291. — Cam. 40 aine, actif, exc. santé, polyglotte, large expér. méca. gén., en partic. moteurs combustion interne et transmiss. solide culture scientif., capable s'adapter rapidt probl. nouveaux. ch. poste import. avec responsab. surtout techn. lui permettant donner ttes sa mesure.

2° POUR CONJOINTS, ASCENDANTS, DESCENDANTS de CAMARADES

Tarif : 10 fr. le mot.

Voir N. B. porté en tête du « Carnet polyt. »


N° 4356. — Femme cam. infirmière dipl. Etat référ. ch. sit. Paris.

N° 4357. — Pte-fille cam. 3^e année droit ch. sit. matinée préf. contentieux. CAR. 67-46.

N° 4358. — Père cam. dynam. longue expér. quest. comm. et import-export correspond. angl. allem. ch. sit. appoint.

N° 4367. — Fille cam. (24) bacc. secrét. dir. dipl. angl. commer.

nectar
livreur



FINES BOUTEILLES

NICOLAS

Clientèle
de Fins connaisseurs

cial, sténo-dactyl. franc. angl. ch. sit. début janvier. TRO. 59-52.

N° 4369. — Fille cam. mariée très bonne secrét. sténo-dact. parle couramment espagnol, notions angl. comptabil. sér. réf. ch. sit. stable Paris. HIL-

LAIREAU, 2, r. Poirier-de-Narçay, Paris (14^e).

N° 4376. — Mère cam. ch. divers travaux mach. écrire & exécuter à domicile. Trav. impecc. Discrétion absolue. Sér. réf. S'adr. Caisse des élèves.

**3° POUR AUTRES PERSONNES
RECOMMANDÉES PAR CAMARADES**

Tarif : 15 fr. le mot. Voir N. B. porté en tête du « Carnet polyt. »

N° 4355. — Cam. recom. fille officier 20 ans, sténo-dact. français, dact. anglais (1 an collège Amérique). JAS. 80-22.

N° 4359. — Fille prof. polyt. sœur cam. 2 enf. à charge, bacc. PCN, ch. emploi bureau, sit. stable, de conf. sérieuses réf.

N° 4360. — Sœur cam. prof. lic. allem. et franç. donn. leçons partic. Cond. spéc. pr enfants cam. ABELANET, 21, av. Anatole-France, Charenton-le-Pont (Seine).

N° 4361. — B-frère cam. 36 ans, spécial. fabrication tuiles, briques et réfractaires ch. sit.

N° 4362. — Cam. (37) recom. cousin 38 ans, HEC, dipl. chbre comm. britann. anglais allem. espagn. ch. sit. serv. commercial, admin., financ., comptable, juridique. DAU. 54-92.

N° 4363. — J. fille dipl. école secrétariat sténo-dact., notions angl. ch. sit. débutante.

N° 4364. — B-mère cam. s'occuperait jeunes enfants retardés langage dislexiques, disgraphiques. NOR. 06-91, repas.

N° 4365. — Cam. recomm. j. fille dipl. sciences po. bonne connais. angl. ch. poste assistante au documentaliste. RIC. 68-05.

N° 4366. — Sœur cam. lic. allemand, conn. anglais, dactylo, ch. poste secr. dir. ds gde entrepr. ou serv. admin. VAU. 99-49.

N° 4368. — J. fille sténo-dact. possédant angl. ch. sit. Paris.

N° 4370. — Chef personnel 35 ans, marié, ch. sit. identique ou poste adjt à direct. du pers. Energ. et organis. Réf.

N° 4371. — Fam. X recom. vivt dame 50 ans, très capable, soins malade, direct. maison éduc. enf. journée seul. pour Paris.

N° 4372. — Cam. recom. ch.aleur, off. prenant retraite, brev. techn., anc. insp. matériel, partic. averti auto, très apte fonct. actives comport. déplacts.

N° 4373. — Cam. recom. ing. sup. aéro, 40 ans, docteur droit, diplômé ENOES, pratique des administrations, vente sur devis, brevets, angl. allem.; dynam. gde capacité travail, method., organisat., réf. 1^{er} ordre, rech. Paris direction comm. ou admin. et financ. ds industrie méca. Acc. direction ou création serv. comm. paris. firme province.

N° 4374. — Cam. recom. b-frère 34 ans, exc. réf. secrétaire gén. import. affair. auto colonies, spécial. questions admin., financ. import-export, obligé regagner France santé enfant malade, ch. sit. en rapport.

N° 4375. — Ing. mécan., 49 ans, compétent mais cardiaque rech. sit. ne nécessitant pas de gde dépense physique : bureau études, pte usine, etc.

N° 4351. — B-sœur cam. 23 ans, cultivée, exc. présentation ch. emploi vendeuse librairie, parfumerie, nouveautés ou réception médecin, maison couture ou simil.

N° 4376. — Dact. possédant machine, anglais, ferait trav. dactylo, traduct. domicile. Mme PIERRE. TRO. 52-16.

N° 4377. — Cam. recom. doct. droit, dipl. certif. études admin. et financ. admis sur concours ds gd corps de l'Etat, spécialisé questions marchés et approv. matériel, candidat pr poste exigeant connaiss. écon., financ., jurid. et adm.

SOUDEZ vite



SOUDEZ bien



SOUDEZ sous garantie



SOUDEZ



LA SOUDURE AUTOGENE FRANÇAISE

SOCIÉTÉ ANONYME AU CAPITAL DE 304.325.000 FRS

DÉPARTEMENT MATÉRIEL DE SOUDURE

29, Av. Claude-Vellefaux - Paris 10^e - BOT. 44-44 & 49

**Edmond DESCHARS (1901)
Président - Directeur Général
Pierre DUCORNET (1938)
Directeur Général adjoint**

**OFFRES DE SITUATIONS
POUR POLYTECHNICIENS**

1° PARIS ET ENVIRONS

N° 970. — Le Bureau André VIDAL (1928) 15, r. Henri-Heine, Paris (16°) JAS. 34-21 et 60-40 accueille en perman. candid. cam. de moins de 30 ans. Sit. intér. à tt moment dispon. soit ds les diff. départements de notre bureau (organ. du trav., psychol. appliquée, études écon. et commerc., bureau d'étude, bâtim.) soit ds les firmes qui st nos clients.

N° 981. — Revue spécialisée rémunère ts art. intér. sur organ. et équipt bureau.

N° 1209. — Les 30 ingénieurs du Cabinet d'organ. LOICHOT (4, r. Fizeau, Paris (15°) LEC. 70-80) et notamment :

- LOICHOT (38)
- PILHOUË (41)
- PRAT (47)
- BARD (51)
- MIRET (52)
- MARECHAL (51)

seraient heureux d'accueillir ds leur groupe plusieurs cam. souhaitant faire carrière ds l'organisation.

N° 1257. — Groupe d'ing-conseil en étud. et organ. d'entrepr. ch. jeunes ing. 25-30 ans auxq. il peut offrir d'intéress. possib. Adr. lettre manuscrit. et détaillée à DELMAS, 69, r. Carnot, Levallois.

N° 1082. — OFFICE TECHNIQUE DE LA VENTE ing. conseils commerciaux, 52, r. Ponthieu (8°). ELY. 80-08 et 54-94 rech. collab. X 24-29 ans. Applications des techniques de la recherche opérationnelle à ts problèmes posés à la fonction commerc. des entrepr. Sit. de grand avenir.

N° 1289. — Imp. sté construct. méca. rech. pr bureau études jeunes ing.-dessinateurs, 30 ans max. Sér. conaiss. thermodynam. et calcul nécess. Sit. d'avenir. Env. curr. détaillé à BOULEY, 4, r. Florence-Blumenthal, Paris (16°) qui transm.

N° 1290. — Très imp. sté transports rech. X 25-30 ans max. chargé création, organis. direction nouveau réseau. Grosses perspect. Curr. manuscrit détaillé à PARILLAUD, 17, r. Miromesnil, Paris (8°).

N° 1291. — Rech. pr inspection province ing. résidant Paris expér. production sidérurg.

N° 1292. — Cie Machines Bull rech. X moins de 30 ans pr étudé logique machines électroniques et applications rech. opérationnelle. Aucune conaiss. techn. requise mais capacités abstraction et imagination. 94, av. Gambetta, 20°. MEN. 81-58.

N° 1294. — Labo. recherches en électron. et atomistique de réputat. intern. faisant partie important groupe industr. rech. en permanence physiciens, ing. débutants ou confirmés, passionnés par la rech. théorique ou appliquée. Esprit d'équipe indisp. Travail ds bâtiments neufs ds grand parc environs immédiats Paris. Moyens transport rapides. Sit. avenir avec possib. s'orienter vers activités industr. du groupe.

N° 1295. — Imp. sté constr. chaudières automat. chauff. central offre sit. intér. à ing. retraités ou disposant temps pr vendre matériel. Régions possibles tte France spécialt département. sud Loire et midi ouest.

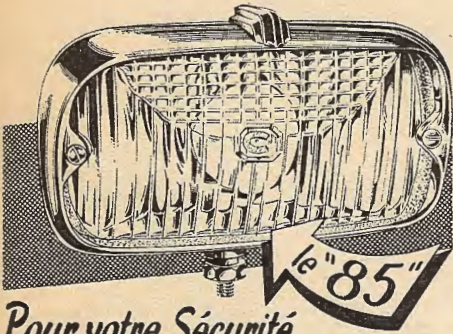
N° 1296. — Cam. pt dir. gal aff. méca. précision apparten. à groupe industr. imp. s'adjoindrait X 25-30 ans, positif, actif, aimant initiative et resps. possib. ayant goût méca. de qualité. Conv. à G.M., ing. armement ou cam. ayant qques années pratique méca. Sit. très intér. matériel. et profess.

N° 1293. — Bureau des temps élémentaires, 8, r. A.-de-Vigny, WAG. 92-74, rech. prof. pr différents cours de formation : atelier ou chantier, méca., électricité, textile, bâtiment et T.P. pouvant consacrer 1/2 journée par semaine du lundi au vendredi suivant besoin. Formation théorique et pédag. assurée gratuit. par B.T.E. Honoraires : 5 à 7.000 f par séance de 3 à 4 h.

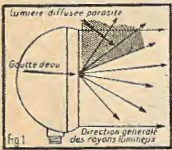
N° 1284. — Import. groupe conseils ind. rech. cam. ing. de classe 25-30 ans.

N° 1298. — IBM France ch. ing. 25-30 ans, postes techn-comm. calcul scientif. organis. admin. pr ordinateurs électroniques. Très larges possib. après 1 an stage. S'adr. de la RUPELLE, OPE. 17-90.

N° 1299. — Labo. recherches sur semi-conducteurs rech. jeune physicien ayant conn. générales et spécialt électronique qualités, allant et autorité.

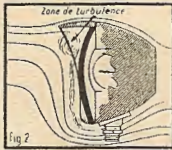


Pour votre Sécurité
LES PROJECTEURS CIBIE
ont créé un
NOUVEL
ANTI-BROUILLARD
encore plus efficace



Les glaces des projecteurs anti-brouillard classiques sont recouvertes de gouttes d'eau en cas de brouillard et de pluie.

Les gouttes d'eau diminuent l'efficacité du projecteur en absorbant la lumière et en donnant naissance à des rayons lumineux montants. (fig. 1)



Le visière du nouvel anti-brouillard 85 CIBIE crée une zone de turbulence de l'air et diminue considérablement le dépôt des gouttelettes d'eau et de boue sur la glace qui reste propre. Par ailleurs elle arrête les rayons montants qui pourraient subsister. (fig. 2)

PROJECTEURS ANTI-BROUILLARD
CIBIE
OPTIQUE NYLON SAPHIR

N° 1300. — Import. entrepr. bâtiment T. P. rech. ing. ayant certaine expér. bureau études pr bureau études.

N° 1301. — Entrepr. bâtiment ét T. P. rech. ing. 28-40 ans ayant qques référ. travaux pr être adjt direction gén.

N° 1302. — Rech. jeune cam. désirant préparer actuariat, susceptible prendre ult. poste direction ds organisme techn. assurances.

N° 1303. — Imp. sté T. P. rech. ing. hydraulicien pr bureau études.

N° 1306. — Dir. gén. imp. sté

industr. rech. collabor. personnalité scientif. valeur unanim reconnue pr diriger labo. métallurg. et donner par son autorité et outillage moderne solutions originales aux probl. de qualité et prix de revient. Ecr. Charlotin SC/IR, 133, r. Lamarck, Paris.

N° 1307. — Pr conduire imp. études méca. avec personnel nbreux ing. et techn. firme ind. rech. personnalité except., culture scientif. et conaiss. profonde techn., capable imaginer solutions nouvelles, orienter travaux en cours, critiquer et sélectionner. Ecr. Palmin XC/IR, 49, av. Opéra, Paris.

2° PROVINCE

N° 126. — Imp. sté constr. élect. sud-est rech. jeunes ing. pr son usine Lyon pr ses serv. fabrication et serv. techn.

N° 134. — Entrepr. imp. T. P. rech. pr direction groupe chantiers province cam. ayant expér. confirmée, 35-45 ans. Poste conv. à ing. P. C. Suscept. prendre ult. direction branche T. P. ou bâtiment de l'entrepr.

N° 137. — Sté industr. aviation LATECOERE, 135, r. de Périole, TOULOUSE, rech. 1 ou 2 ing. qques années pratique ds études aéronautiques, ou même débutants. Appointem. d'embauche 70.000 pr 40 h., 87.000 pr horaire actuel. Indemnité envisagée pdt les 3 mois d'essai.

N° 138. — Paris, Lyon, Marseille, père famille dynam. goût apost. expér. aff. référ. hte moral. pr poste intér. oeuvre nat. rémunér. modeste début mais suscept. deven. imp. port. Ecr. avec curric.

N° 139. — Ateliers d'ORLEANS de la Cie générale d'électricité, rue d'Ambert, Orléans, rech. exc. ing. 30 aine, très dynam. méca. ds l'âme, pr organis. du travail. Logt prévu.

N° 140. — Imp. sté sidérurg. LORRAINE engag. cam. débutant ou 3-4 ans pratique pr services haut-fourneau et acié-

rie. Adr. demandes et curr. à SAX. Très intér. Sit. avenir.

N° 141. — Imp. sté construct. aéronautiques rech. ing. qques années pratiques ou jeunes ing. décaqués oblig. militaires : 1°) 2 ing. études ; 2°) 1 ing. fabrication ; 3°) 3 calculateurs de préf. ingénieurs ou lic. sciences.

N° 142. — Usine métallurg. (1^{re} transformation acier) 45 km nord STRASBOURG rech. X préf. alsacien, 27-33 ans, très dynam. capable seconder directeur. Sit. d'avenir. Logt assuré. Ecr. avec référ. et photo à SAX.

N° 143. — Commission des ardoisières d'Angers, 52, bd du Roi-René, Angers, offre sit. d'ing. social convenant à retraité de moins de 60 ans, ayant expér. personnel ouvrier. Mise au courant par l'ing. occupant ce poste actuel. Occupation consistant à embauchage, mutations, formation proff., formation maîtrise sécurité sociale, prévention accidents.

N° 144. — Imp. sté T. P. rech. ing. d'études génie civil pr bureau province.

N° 145. — Sté construct. métall. rech. X 25-30 ans pr usine ARRAS. Stage 6 mois à 1 an ds usine Nièvre puis fonctions techn-comm. à Arras. Sit. intér.

3° FRANCE D'OUTRE-MER ET UNION FRANÇAISE

N° 297. — Cie mines d'Ouasta et de Mesloul, 58, r. de Provence, rech. ing. pr poste adjt directeur de son exploitation de Mesloul, département de

Constantine. Sécurité assurée par important détach troupes stationné ds les dépend. de l'exploitation.

4° ETRANGER

N° 560. — C.N.P.F. ns informe que AYOUBI et Cie, B. P. 777, Damas (Syrie), maison représentant intérêts américains, rech. ing. français spécial. ds ques-hydraulique et forage puits, en vue travaux irrigation. 45 ans max., célib. de préf. Contrat env. 1 an. Env. curr. détaillé à M. AYOUBI.

sion rech. ing. 30-35 ans pr dir. bureau études et entrepr. MADRID. Expér. approf. nécess. Conn. langue espagn. désirable. Sit. stable intér. Ecr. ISOLUX, Ancora 44, Madrid.

N° 561. — Imp. sté espagnole install. élect. hte et basse ten-

N° 562. — Imp. sté T. P. rech. : 1° 1 ing. pr direction travaux expér. travaux et conaiss., anglais nécess. ; 2° 1 ing. pr diriger études génie civil.

partout
et
toujours



VOUS POUVEZ
COMPTER
SUR SHELL

PUBLICIS

Shell Berre
42, rue Washington - Paris 8^e

LA SOCIÉTÉ COMMERCIALE DES POTASSES D'ALSACE

Livre à l'Industrie :

K Cl à 60 % de K² O

et à l'Agriculture :

SYLVINITE à 25 % K² O

K Cl à 40 et 58 % K² O

SO⁴ K² à 48 % K² O



Tous renseignements à la

SOCIÉTÉ COMMERCIALE des POTASSES D'ALSACE

PARIS, 11, Av. de Friedland - BAL 74-50

MULHOUSE, 2 bis, R. du 17-Novembre

et dans les Bureaux régionaux

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE

pour favoriser le développement
du commerce et de l'industrie
en France

STÉ ANONYME FONDÉE EN 1864

Capital : 5 Milliards

Réserves : 1 Milliard

SIEGE SOCIAL :

29, boulevard Haussmann, PARIS

**1.300 AGENCES ET BUREAUX
EN FRANCE ET EN AFRIQUE**

Agences à Buenos-Ayres, Londres,
New-York
Filiales en Belgique, en Espagne
et à Cuba

Correspondants dans le monde entier

CLARION de BEAUVAL (13)

Directeur du Département du Personnel

MISSIONS TEMPORAIRES A L'ETRANGER

L'administr. de l'assistance techn. des N. U. rech. actuellet des experts pour :

Amérique Latine : industrie du papier, 1 an 1/2.

Amérique Centrale : technologie et exploitation commerc. des huiles et graisses végétales, 6 mois ; opérations minières, 1 an.

Birmanie : mines de charbon, 1 an ; développ. ind. et techn. de la product., 1 an ; ind. textile, 1 an ; économie industr., 2 ans ; mines charbon, 1 an.

Bolivie : 3 experts développ. écon. (géologie), 1 ou 2 ans.

Ceylan : méca. générale, 2 ans ; organis. industr., 2 ans ; planific. écon., 1 an ; énergie hydroélectr., 1 an.

Côte de l'Or : pétrologie et cartographie géol., 3 ans.

Egypte : construction routes, 2 mois ; entretien et répar. matériel scientif. précision, 1 an.

Grèce : électrific. rurale, 6 mois.

Haïti : product. minérale et législat. minière, 6 mois.

Indes : fabricat. moules pr product. objets verre, 6 mois ; fabricat. colle et gélatine, 1 an ; product. antibiotiques (pénicilline), 1 an.

Iran : teinture et impression textiles, 1 an ; industrie verre, 1 an ; poterie et porcelaine, 1 an.

Israël : géologie pétrole, 6 mois ; textiles et bonneterie,

6 mois ; exploitation mines phosphate, 6 mois ; prévention contre corrosion, 9 mois ; rech. physiqués et nucléaires, 1 an.

Malaisie : teinture ds industrie textile, 9 mois.

Népal : planning et développ. écon., 6 mois.

Pakistan : conseiller techn. auprès institut géodésique, 1 an ; product. énergie therm., 1 an ; étude probl. transport, 6 mois.

Paraguay : admin. entrep. frigorif., 1 an.

Philippines : 1 ing. conseil et ing. product. ptes industries, 1 an.

Soudan : construct. routes, 1 an.

Syrie : géologie appliquée, 1 an.

Turquie : industr. agricoles, 1 an ; technol. lignite, 2 ans ; fabricat. tôles acier et produits acier, 6 mois ; fabricat. cacahu, chouc, 1 an ; fabricat. cuir, 1 an ; géologie pétrole, 1 an.

Yougoslavie : technol. huiles végétales, 3 mois ; product. bandages et roues, 4 mois ; spécialiste du « Greenwall system » (fonderie), 4 mois.

Pr ttes ces missions, âge 30 à 65 ans, 750 dollars env. par mois plus indemn. couvrant frais logt et nourriture. Voyage remboursé. S'adr. M^{lle} QUELLE CNPF, 31, av. Pierre-1^{er}-de-Serbie, 16^e. KLE. 67-30.

RECHERCHES ET ÉCHANGES D'APPARTEMENTS

N° 1983. — Cam. rech. app. 2-3 p. Paris ou proche banl.

N° 1987. — CAEN 2 p. cuis. baiifs entières neuf contre simil. ou plus gd Paris. BOUYGHES, 30 ter, r. Gassendi (14^e).

N° 1988. — Parente cam. ch. PARIS studio conf. ou app. 2 p. meublé ou vide. Acc. reprise raisonnable si vide.

N° 1989. — B-mère cam. Paris éch. 5 p. 2 cab. toil. contre 2 ou 3 p.

N° 1990. — Parente cam. rech. app. 4 p. cuis.

N° 1991. — Rez-ch. calme ensol. 15^e arr. 4 p. ppales bains ch. centr. contre plus gd location ou achat occupé quartier aéré. SEG. 34-47.

Tarif : 20 fr. le mot.
Voir N. B. porté en tête du
« Carnet polyt. »

N° 1992. — Cam. ch. louer villa jardin MARSEILLE acc. reprise. Disp. échange app. centre MONTPELLIER 4 gr. p. bains.

N° 1993. — Cam. ch. louer villa banlieue résid. PARIS acc. reprise. Disp. échange app. centre MONTPELLIER 4 gr. p. bains.

N° 1994. — Cam. éch. location bel app. LYON 3 gr. p., gr. cuis., gr. cab. toil., hcell, WC contre plus pt confort PARIS ou banlieue.

N° 1995. — Urgent. Jeune ménage cam. attend. fin construct. app. rech. pr 8 à 10 mois app. en location Paris ou banlieue. Prendr. engagé formel libéré app. avant fin 56.

N° 1996. — Cam. recom. jeune ménage étudiant qui ch. studio ou pt app. meublé ou non. Ecr. ROSSET, 20, av. Mozart, 16^e.

N° 1997. — Ch. location maison campagne 5 p. cuis. minimum ds périmètre Trappes - Rambouillet - Arpaçon - Palaiseau. Si poss. ds village.

N° 1998. — Pr réunion famille ch. Paris ou pr. banlieue loge ou conciergerie pr femme, mari camionneur 5 ans même maison, 3 enfants, 4^e en janvier. Très recom. par Mme de BOISSANGER, 6, r. Lefebvre, VAU. 16-17.

N° 1999. — Ech. très bel app. 7 p. ppales, 3 bains, tt conf. sur avenue 7^e contre 2 app. : 1^o 2-3 p. soleil, préf. 6^e, 7^e, 16^e; 2^o 4-5 p. conf. mêmes quartiers. INV. 44-83.

N° 2000. — Deux parentes cam. rech. pr deux mois : févr-mars 1956 pt meublé Paris.

N° 2001. — J. ménage sans enf. par. moralité, pr 1 an études Paris, ch. location gardiennage appart. INV. 08-50 repas.

N° 2002. — Cam. 34 RIC. 90-57 recom. vivt j. femme très soign. besoin urgent gde chbre ou plus, vide ou meublé. Reprise possible.

N° 2003. — Cam. éch. studio Ecole militaire tt conf. bains, cuis. (conv. à personne âgée seule) contre 2-3-4 p. même quartier. Acc. reprise. INV. 85-00, poste 467.

N° 2004. — Cam. ch. villa banlieue Paris. Acc. reprise même élevée. Disp. éch. villa MARSEILLE 5 p. bains, chauff. central, tél. garage, jardin.

**OFFRES DE SITUATIONS
POUR NON POLYTECHNICIENS**

N° 1304. — J. fille pour garder 2 enfants. PAS. 93-09.

N° 1305. — Cam. rech. secr. sténo-dact., b. cult. gén. sér. référ. BAL. 77-25 bureau.

Le Bureau des employés et travailleurs intellectuels, 2 bis, rue de la Jussienne, Paris-2^e, GUT. 97-30, dispose tous les mois d'offres pour sténos-dactylos, secrétaires, employés de banque, dessinateurs, comptables, agents commerciaux, vendeurs, mécaniciens, chimistes, etc...

S'adresser directement à ce bureau. Tous les matins vers 7 h. 40, la Chaîne Parisienne diffuse les offres d'emploi de cette nature récemment parvenues.

OFFRES D'APPARTEMENTS

Tarif : 20 fr. le mot
Voir N. B. porté en tête du
« Carnet polyt. »

N° 621. — NICE - Cimiez modeste pt meublé 3 personnes. KOEHLER, 10, r. Cimarosa, Paris.

N° 623. — Chbre 7^e arr. conf. poss. cuis. pr dame seule. LIT 77-42, 13-14 heures

N° 622. — Ménage famille X loue 2 p. séparées faisant living-room quartier résid. possib. pension. WAG. 25-01.

N° 624. — Châlet Courchevel 2 étages, possib. loc. séparée ou totalité, chacun : liv-room, 2 chbres, bain, cuis., 6 lits tt conf., libre janv.-févr. DOR. 81-99, repas.

**VENTES - ACHATS D'APPARTEMENTS
ET DE PROPRIÉTÉS**

Tarif : 20 fr. le mot
Voir N. B. porté en tête
du « Carnet polyt. »

Pour achat appartements voir annonce ci-contre S.T.I.C.

N° 1320. — Cam. vend pavillon 7 p. CLAMART occupé par 4 personnes.

clair, libre janv. THERON, 2, r. Georges-Sorel, Boulogne.

N° 1321. — Terrain 450 m² près r. Auber, libre, 65 millions. Conv. siège sté, hall exposition, parking, etc. WAG. 40-92, 10 h. 30 à 12 h.

N° 1333. — Cam. vend 2 app. NICE-Cimiez, l'un de 4 p. sur jardin, l'autre de 2 p. PAS. 40-75.

N° 1324. — Vend près bois Boulogne app. 3 p. cuis. bains, eau chaude, 1^{er} étage, très

N° 1336. — Cam. vend pavillon 20 min. St-Lazare, 5 p. chbre bonne, bains, tt conf. garage, tél. jardin 1100 m². Vue imprenable. PRI. 08-02 h repas.

LE DEVOIR

S. A. au capital de 100 millions de francs
entièrement versés

la plus ancienne Compagnie Française
d'Assurances-Vie Populaire
fondée en 1910

LA PRÉVOYANTE

S. A. au capital de 10 millions de francs
entièrement versés

Entreprises privées régies par le
Décret-Loi du 14 Juin 1938

19, rue d'Aumale - PARIS-9^e

Maurice VOYER 1924
Georges REGNAT 1936

Le Groupe offre dans ses organisations
commerciales des possibilités de situa-
tions intéressantes. Un stage rémunéré
précède toute nomination définitive.

POUR VOUS LOGER

La Société de Transactions
immobilières
et Commerciales

vous offre

150 appartements
de 1 à 5 pièces principales
en souscription

11 bis, rue d'Alésia, PARIS-14^e.
4, rue Chemin-Vert, ISSY.
21, rue Lavoisier, CACHAN.
13, avenue du Docteur - Calmette,
CLAMART.
96, avenue du Général-Leclerc,
MAISONS-ALFORT.

S. T. I. C. Ehrhard (30)

11 bis, av. de Versailles, Paris. JAS. 87-96

ACHATS ET VENTES DIVERS

Tarif : 20 fr. le mot
Voir N. B. « Carnet polyt. »

N° 1319. — Vends sommier bon état soufflets largeur 120. Prix 3.000. LIT. 04-68.

N° 1322. — Parentes cam. vendent pièces d'une importante biblioth. surtout musicale.

N° 1323. — Vends appareil dictafil neuf ; 2 fauteuils cuir ; bicyclette Peugeot homme pte taille état neuf. KLE. 38-02, repas.

N° 1325. — Cam. cède pick-up Pathé-Marconi type 305 entier neuf 16.000 ; cuisinière A.-Martin 3 trous, four exc. état 10.000. WAG. 46-99, repas.

N° 1326. — Cam. vend cireuse Conord parf. état ts access. paille de fer. CORBIN. SUP. 72-18.

N° 1327. — Vends beau manteau astrakan, prix intér. taille 42-44. ETO. 67-57 matin.

N° 1328. — Vend état neuf manteau rat d'Amérique ; prix intér. Mme DUBEDAT, 17, r. Faidherbe, Saint-Mandé (Seine), ts les jours sauf mercredi.

N° 1329. — Cam vend 2 CV Citroën 1953, parf. état (Argus) et vélomoteur Peugeot 125 cm³, 4 vit. KLE. 36-49 h. repas.

N° 1330. — Vends billard-marbre démonté. LIT. 82-79.

N° 1331. — Vends train électr. L.R. avec access. bon état. WAG. 32-64.

N° 1332. — Vends mach. écrire ; vélo homme ; souliers ski 41 ; skis.

N° 1334. — URGENT suite décès son père cam. vend Paris atelier repoussage métaux pleine activité. Ecr. PLOUIN, 2, r. des Flamants, Casablanca.

N° 1335. — Vends cuisinière électr. Alsthom 3 plaques four ; skis Attenhofer 2 m 10 hockory longues lanières. DEF. 04-67.

N° 1337. — Bottes cheval cuir jaune (bottier) neuves, point. 42 à céder. WAG. 90-93 après 19 h.

N° 1338. — Vends mach. lingerie SINGER moteur et pied, incorporée meuble ronce noyer verni - chaussures ski 39 - skis hickory fixations RAMI neufs - après ski 39 - sac camping. ELY. 42-53.

N° 1339. — Vends Citroën 2 CV 1953, exc. état, 25.000 km. MOL. 62-69.

N° 1340. — Vends fauteuil régence authent. couvert Aubusson. LEC. 04-54 h. repas.

N° 1343. — Suis ach. kayak 2 places, très bon état. DEF. 34-49.

N° 1341. — Ach. occasion mach. coudre portative électr. bon état. BIENVENUE (34), 7, r. St-Louis, Saint-Germain-en-Laye.

N° 1342. — Cède poêle continu, glacière « Gem », état neuf, bureau acajou Louis XVI, par-dessus scagland 15 ans. GAL. 04-17 matin.

ANNONCES INDUSTRIELLES ET COMMERCIALES

Tarif : 40 fr. le mot pour les camarades ; 70 fr. pour les autres personnes. Voir le N. B. porté en tête du « Carnet polytechnicien »

N° 233. — Ttes impressions très soignées (privées, admin. catal. broch. illustr. tirages d'après calques), prix avantag. chez cam. maître imprimeur bien outillé, Henri JAPHET (19 Sp) IMPRIMERIE VALEUR, 29-31-33, galerie Vivienne, Paris (2^e). GUT. 59-85.

N° 260. — CANNES. Y.-M. PELLOUX (frère cam.) expert immob. près tribunal commerce réserve meill. accueil aux membres SAS, SAX, Villas, app. 19, quai St-Pierre. Tél. 950-06 sur rendez-vous seult. Référ. auprès de 21 promos.

N° 234. — Prix intér. pr fam. X Maison de couture FRISOT-CHOLLET, 165, Bd Haussmann. ELY. 39-77 fille et veuve cam. promo 1905.

N° 236. — Pour VESPA et VELOSOLEX adress-vs à AUTO INDUSTRIE GAMBETTA, conc. 122, av. Gambetta, Paris (20^e). MEN. 00-90. Comptant, crédit. Cond. spéc. aux X. COUSIN (1924).

N° 268. — COTE D'AZUR, depuis sa création l'AGENCE IMMOBILIERE A. B. C., 20, r. d'Antibes, Cannes (tél. 943-15) réserve le meill. accueil aux amis de l'X.

N° 270. — Assurances AUTOMOBILES médico-chirurg., etc... Meill. cond. par spécialiste. Ecr. REGNAULD (X 1907), 182, Fbg Saint-Honoré.

N° 271. — Les Ets SEROUGE, 6, r. Dequingand, LEVALLOIS, façonnent sur plans vos MONTAGES et OUTILLAGES, vos PROTOTYPES, vos machines de fabric. Demandez rens. FREY, dir. admin. (X 40).

N° 272. — Associé permanent SAX, fils cam. : décoration, install. générale : particuliers, industries, commerces, spécial. peinture, électr., tapisserie, ameubl. BOT. 83-86 avant 10 h.

DIVERS

Tarif : 20 fr. le mot
Voir N. B. porté en tête du « Carnet polyt. »

N° 236. — Le triple problème : instruction, éducation, santé de vos enfants trouve une solution sérieuse au « Montjoie de Chamoniex » : classe de 6^e à philo, toutes sections, effectifs réduits. 17 ans de référ. indiscutables.

Ts renseignements sur demande au directeur de l'établisst.

N° 238. — Cam. rech. les diverses « Lettres à Françoise » de Marcel Prévost. MOL. 20-81.

N° 239. — Cam. retraité. seul

ch. pension ville midi NICE ou PAU préf. chbre conf. bien chauffée, eau courante froide, chaude, WC ds chbre ou à prox. Prix maxim. 75.000 F par mois ts compris. Colonel de MONTRAVEL, 9, place Vauban, Paris (7^e).

-- ENTREPRISES INDUSTRIELLES --
ET DE
TRAVAUX PUBLICS

39, rue Washington - PARIS
Téléphone : ELYsées 77-90

**BETON ARME - TRAVAUX MARITIMES
TERRASSEMENTS - BARRAGES**

BILLIARD - Prés. hon. Administrateur (1906)
VERGE - Prés. Dir. Gén. (1910)
SAUTELET - Dir. Gén. Adj. (1925)
BELLET - Sec. Gén. (1937)
PICART (1923) -- BART (1942)

ETABLISSEMENTS

ESTABLIE

S. A. Cap. 12.800.000 Fr. - R. C. 226.560 B

20-22, rue des Vignerons, VINCENNES

Téléphone : DAU 36-41

TOLERIE - CHAUDRONNERIE

pour toutes industries en tous métaux

— Pièces sur Plan ou sur Modèle —

Leveillé-Nizerolle (11) Prt du Conseil

ASCENSEURS

ROUX-COMBALUZIER

Ets VERNES, GUINET, SIGROS & C^{ie}

WIDMER 1921

18 à 24, rue Tiphaine, PARIS (15^e) — SEG. 35-06

WETZEL 1926

"Société des Condenseurs DELAS"

33, avenue Kléber - PARIS-16^e - PASsy 01-50

CONDENSATION - RECHAUFFAGE

DEGAZAGE - DISTILLATION

EJECTEURS A VAPEUR

REFRIGERANTS ATMOSPHERIQUES

A TIRAGE FORCE F. W.

REGULATEURS COPES

CLAPETS ATWOOD ET MORRILL

SOUFFLEURS DE SUITE VULCAN

Ch. CABANES (16) Dir. Général
DEROUDILHE(19) J. CHAUT(34) AUDEBRAND(33)

GRENOVILLE

Parfums de Luxe

PARIS

Georges GUERIN (03)

Président Directeur Général

MATIERES PREMIERES AROMATIQUES POUR LA PARFUMERIE

ROURE-BERTRAND FILS et JUSTIN DUPONT

Société Anonyme au Capital de 154.000 de francs

17 bis, rue Legendre, PARIS (17^e) — CARnot 97-50

Imprimerie OLLER

Société Anonyme

135, Bd Haussmann, PARIS-8^e

Usine à Puteaux (Seine)

IMPRESSIONS EN ROTATIVES

NUMÉROTAGES, CARBONAGES

DECOUPES, etc...

JOSENHANS (1913)

ALEXANDRE (1945)

MAÇONNERIE - BÉTON ARMÉ

Entreprise LAFOND

S. A. au Capital de 78.000.000 de francs

45, rue de la Procession

PARIS-XV^e

REALISATION : SOCIETE NOUVELLE MERCURE, 114, rue La Fayette, Paris-X^e
Imprimé en France par l'Imprimerie de Persan-Beaumont, dépôt légal n° 46780

EDITEUR : SOCIÉTÉ DES AMIS DE L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE
Directeur-Gérant de la publication : Général Calvel

POUR VOTRE PUBLICITÉ

LES ÉDITIONS
ROGER DACOSTA
17, AV. DE LA BOURDONNAIS
PARIS VII^e — INV. 84-05
Y. DACOSTA (1951)

Créeront et réaliseront pour vous

DÉPLIANTS, BROCHURES,
CATALOGUES INDUSTRIELS,
PLAQUETTES DE NOTORIÉTÉ,
COMPTES-RENDUS
D'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE, ETC.

UNE PUBLICITÉ DE PRESTIGE EST UNE INCONTESTABLE LETTRE DE NOBLESSE

LA CELLULOSE DU PIN

S. A. Capital 960.000.000 frs
Siège Social : 30, rue Jean-Goujon
— P A R I S - 8^e —

Usines de Facture (Gironde)



Pâtes à la soude écrue et blanchie - Krafts frictionnés,
Krafts apprêtés — Duplex

Sacs petite, moyenne, grande contenance en papier Kraft

ATELIERS A FACTURE (GIRONDE) ET SAINT-MAUR-DES-FOSSÉS (SEINE)